

RIII I FTIN MUNICIPAL **BAZ'MAG**

Janvier 2021
Bulletin Municipal N°92



**VIE
MUNICIPALE**
p.4

**ÉCONOMIE
et SOCIAL**
p.19

**NOS
ASSOCIATIONS**
p.24

**INFOS
PRATIQUES**
p.34

Édito



Chères Bazogaises, Chers Bazogeais,
Nul besoin de vous rappeler la période atypique que nous traversons, tout comme il est encore hypothétique au moment où cet édito est rédigé, de connaître l'aboutissement de cette pandémie.

Plus que jamais, il est important d'avoir un état d'esprit positif pour avancer. Cette période doit nous permettre de créer et d'inventer de nouvelles perspectives, de trouver de la sérénité pour notre santé.

C'est bien à travers cette philosophie que le conseil municipal s'inscrit pour mener à bien tous les projets envisagés au cours de ce mandat. Aujourd'hui, des investissements sont lancés, avec notamment la réhabilitation des foyers et la viabilisation d'un lotissement communal de neuf parcelles. Pour accompagner nos concitoyens, des actions de proximité à destination de nos séniors et une réflexion d'animation pour notre jeunesse sont engagées. Demain, des activités en faveur de la transition énergétique et la préservation de l'environnement vous seront proposées à travers le Plan Climat Air Energie Territorial.

Nos associations ont vécu une année 2020 compliquée. Nous restons à leur écoute et attendons avec impatience de les retrouver lors des nombreuses festivités de qualité qu'elles savent si bien organiser pour notre plus grand plaisir.

La période est tout aussi particulière et stressante pour le monde économique. N'oublions pas de leur apporter tout notre soutien. Pas seulement aujourd'hui et après-demain. Soutenons nos artisans et commerçants dans la vie de tous les jours et sachons les intégrer dans notre quotidien.

Je remercie tous les Bazogeais et Bazogaises pour leur bienveillance. Prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous entourent. Le conseil municipal, le conseil des jeunes et le personnel communal, vous souhaitent une excellente année 2021. Meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets, à vous et à tous vos proches.

Je vous laisse maintenant découvrir toutes les informations de votre commune à travers une nouvelle mise en page de votre bulletin.
Bonne lecture !

Jean-François YOU,
Maire.

VIE MUNICIPALE

- Commission Voirie et Urbanisme..... 4
- Commission Bâtiment et Economie 6
- Commission Sociale 7
- Commission Culture et Communication 10
- CME..... 11
- Avis de la mairie12
- La Communauté de Communes16

ÉCONOMIE

- Deux nouveaux commerces à Bazoges.....19

VIE SOCIALE

- Secours catholique20
- Secours.....21
- ADMR21
- Gestes barrières.....22

NOTRE ECOLE

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

- Enfance jeunesse24
- Sports et loisirs25
- Culture27
- Social29

HISTOIRE

ÉTAT CIVIL.....

DIVERTISSEMENTS

INFOS PRATIQUES

Directeur de la publication :

Jean-François YOU, maire.

Responsable de la commission

Communication :

Cynthia CHATAIGNER

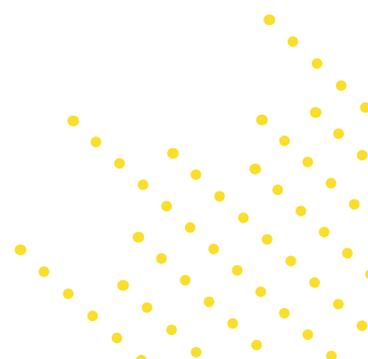
Membres de la commission :

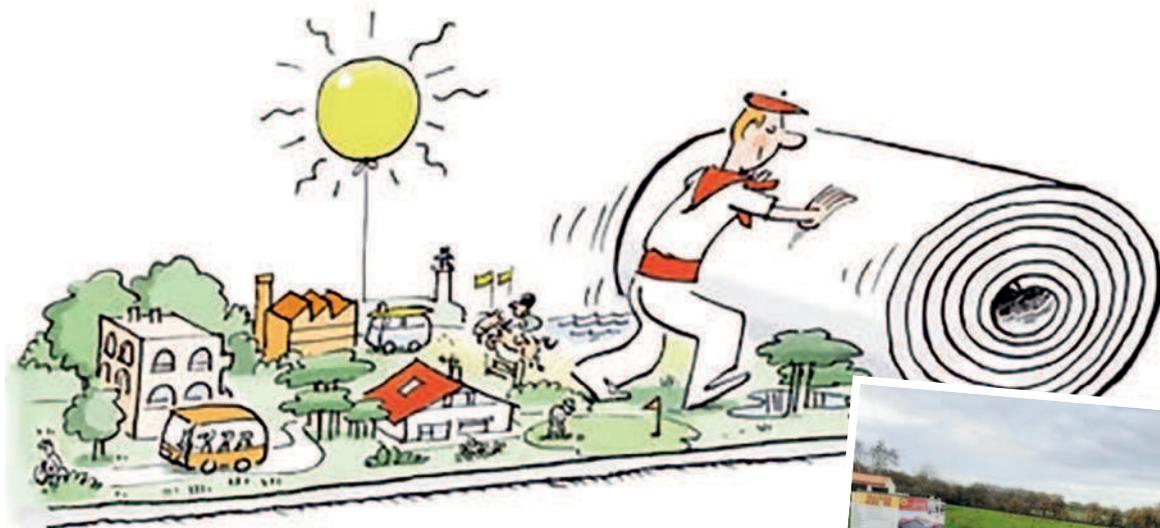
Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY
et Carine VRIGNAUD

Création et mise en page :

 Go Impression

Édité à 650 exemplaires





NOUVEAU PROJET

Lotissement des Mottais

La dernière parcelle du lotissement des Pins ayant trouvée acquéreur, il est nécessaire de programmer la réalisation d'un futur lotissement.

Parmi les deux secteurs classés en zone 1AU au PLUIH, le conseil municipal a fait le choix de retenir celui dont l'accès se fera depuis le chemin des Mottais.

En avril 2019, la collectivité a contracté, avec l'équipe pluridisciplinaire composée des bureaux d'études Voix Mixtes - SAET - GMI et Elise, un marché de maîtrise d'œuvre intégrant la réalisation du permis d'aménager et le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation.

Le projet qui jouxtera la parcelle destinée à accueillir les résidences pour personnes âgées de la société Ages et vie, sera composé de 9 parcelles dont les surfaces seront comprises entre 230 et 614 m².



Les travaux débuteront au mois d'avril pour se terminer avant l'été 2021 permettant ainsi une commercialisation des parcelles en septembre.



AGES ET VIE

La société Ages et Vie, porteuse du projet d'habitat en colocation adapté aux personnes âgées, a sollicité plusieurs collectivités dans l'Ouest de la France pour implanter son concept. À ce jour, celui de Bazoges en Pailiers est l'un des plus avancés dans les démarches puisque le permis de construire est accordé. Sans accords trouvés avec d'autres communes, la société Ages et Vie ne peut installer son agence régionale de gestion, à Niort. De fait, les deux résidences prévues chemin des Mottais ne peuvent débuter.

Nous espérons néanmoins un démarrage des travaux à la fin du premier semestre 2021.





TRAVAUX

Vieux bourg

Après un peu plus d'une année de travaux, que vous avez pu suivre à travers les photos postées sur le site internet de la commune, les Bazogeais et plus particulièrement les riverains peuvent enfin profiter d'espaces redessinés, de zones de stationnements réorganisées et des cheminements piétons identifiés, le tout améliorant le cadre de vie du quartier.

L'ensemble des travaux (Maîtrise d'oeuvre - Assainissement - Effacement des réseaux - Eclairage public - Voirie) auront coûté 1 096 409,81 € TTC avec une participation communale à hauteur de 678 769,99 € TTC dont 440 102,00 € de subventions.

À travers cet article, la municipalité tient à remercier



l'ensemble des riverains pour leur patience et l'acceptation des désagréments qu'ils ont dû subir durant toute la durée du chantier.

CIMETIÈRE

Une première étape de l'aménagement du cimetière a été réalisée, au mois de septembre, avec les déplacements de deux concessions et du monument aux morts.

Cette phase a permis notamment d'ouvrir un espace plus important pour la circulation piétonne et l'accès des pompes funèbres mais aussi de proposer un parvis plus adapté pour les cérémonies de commémoration.

La réalisation des revêtements en enrobé des allées et des espaces verts, avant l'été 2021, terminera le projet offrant ainsi un environnement qualitatif.

Le coût total des prestations est évalué à 73 500 € TTC.



AMENAGEMENT DU SENTIER DE L'ANGEBAUDIÈRE

Une clôture vient d'être créée pour délimiter l'extension du sentier de la zone artisanale de la route de la Brosse pour desservir le village de l'Angebaudière pour un montant de 3 185,28 €. Une convention de passage entre le propriétaire (la communauté de commune), l'exploitant Gaec le Terrier et la commune a été mise en place.



AMENAGEMENT DU PARKING DE LA SALLE DE SPORT

Une clôture a été mise en place pour séparer le parking du terrain de foot pour un montant de 1 317 €.



ENTRETIEN ET TRAVAUX DE VOIRIE RURALE

La dernière portion de la route communale l'Angebaudière-les Rancunelières a été reprofilée pour un montant de 23 184 €.

Également, une extension de la route de Belon a été réalisée pour un montant de 4 409 €.



LE PROJET « FOYERS » :

Le début du mandat a été marqué pour la commission Bâtiment par le lancement du projet « FOYERS ».

Ce projet de réhabilitation et rénovation du foyer communal et du foyer des jeunes étant un projet important pour la commune, il a été mis en place une commission spécifique pour ce projet. Cette commission intitulée « projet foyers » comprend dix membres du conseil municipal afin de réunir le maximum de compétences que ce soit au niveau du bâtiment, de la jeunesse, du fonctionnement...

Après de nombreuses réunions avec les utilisateurs de ces espaces lors du précédent mandat (palet, club des aînés, foyer des jeunes, animation jeunesse, Guerouée du bocage...), la visite de plusieurs foyers des jeunes à l'extérieur et la réalisation de diagnostics thermiques (avec le SYDEV), il a pu être établi un programme de travaux.

Ce programme a mis en évidence que le foyer des jeunes devait être entièrement réhabilité, et qu'une rénovation énergétique du foyer communal était indispensable.

C'est sur ce programme qu'une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée, et l'équipe du cabinet DGA a été retenue.

Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue :

- Architecte : cabinet DGA (85500 Les Herbiers)
- Bureau d'études structures : SERBA
- Bureau d'études fluides : NERGIK
- Bureau d'études acoustique : GAMBA

Planning prévisionnel :

- Etudes : octobre 2020 à avril 2021
- Appel d'offres : avril – mai 2021
- Travaux : juillet 2021 à avril 2022

VISITE DES BATIMENTS ET TRAVAUX DIVERS :

Le mercredi 2 septembre a été l'occasion pour la nouvelle équipe de la commission « bâtiment » de faire un tour du propriétaire.

En effet, une visite de l'ensemble des bâtiments communaux a été organisée en présence des employés de la commune afin :

- de lister et planifier les travaux à venir en termes d'entretien des bâtiments
- de mener une réflexion sur des éventuels travaux de réorganisation ou embellissement de certains bâtiments.

À la suite de cette réunion, il a notamment été acté l'entretien complet des descentes et des évacuations d'eaux pluviales de l'église. Nous ne manquerons pas de vous faire part des différents travaux et réflexions au cours du mandat.



ZOOM SUR LE STADE MUNICIPAL :

Depuis plusieurs années, le stade municipal a connu de nombreux travaux et investissements : arrosage automatique, bache à eau associée, éclairage, travaux de la buvette...

L'éclairage est d'ailleurs homologué pour la compétition, avec un renouvellement par le district de Vendée suite aux essais d'éclairage réalisé en septembre.

Récemment, de nouvelles améliorations ont été apportées au stade avec le remplacement des buts, et du pare ballon (filet derrière le but) côté chemin des mottais.

Mais tous ces travaux ne seraient rien sans l'entretien de la pelouse, et il est à noter que depuis quelques années, le « rectangle vert » de BAZOGES est de très bonne qualité. Le club de l'USBB a régulièrement remonté sa satisfaction de pouvoir évoluer sur un terrain de qualité.

Cet article est donc l'occasion de mettre à l'honneur le travail de Landry et Damien, les employés communaux, concernant l'entretien de notre stade.



NOUS ESPÉRONS POUVOIR
 ORGANISER UNE RENCONTRE
 LE PLUT TÔT POSSIBLE

ECONOMIE :

La commission ECONOMIE a pris des nouvelles des différents acteurs du monde économique (commerces, artisans, indépendants, industrie, agriculteurs...) durant le premier confinement par des entretiens téléphoniques.

Il avait été convenu de nous revoir dans l'année avec l'ensemble des acteurs économiques, qui contribuent au dynamisme de notre commune. Malheureusement, compte tenu du contexte sanitaire, cette rencontre n'a pu avoir lieu cette année, et nous espérons pouvoir l'organiser le plus tôt possible durant l'année 2021.



Photo du stade (prise pendant le confinement, la pelouse n'est donc pas tondue !)



LES BOUCHONS DE L'AVENIR :

Qu'est-ce que c'est ?

- Une collecte humanitaire et écologique de bouchons et couvercles en plastique, pour aider des personnes en situation de handicap, essentiellement par un intermédiaire associatif.
- 829 tonnes de bouchons récoltés dont 132 kg sur Bazoges en 2020 (récolte possible depuis Mars 2017),
- 104 700 euros de distribués,
- 166 projets réalisés.

Continuons à les aider, allez déposer vos bouchons dans le « livre-collecte » près de l'école...



LE CENTRE INTERCOMMUNAL ACTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- ▶ Développe des actions de prévention avec les acteurs du territoire : communes, associations, services à domicile, établissements d'accueil, professionnels de santé,
- ▶ Participe à la mise en place des ateliers proposés par les divers organismes : MSA, IREPS, France Alzheimer Vendée, Groupement des Parkinsoniens 85, l'ASEP des Pays de la Loire, Mutualité retraite...
- ▶ Communique sur les actions des partenaires...

Ces actions de prévention pour les personnes de 60 ans et plus, se déclinent sous forme d'ateliers collectifs, de conférences. Elles permettent de se ressourcer, ▶▶▶



d'entretenir ses relations sociales, de trouver des réponses à ses difficultés du moment, d'avoir des informations pour envisager sereinement l'avenir.

Les actions de prévention sont répertoriées dans L'AGENDA DES SENIORS.

Cet agenda est disponible également en version papier dans les mairies et à la Communauté de communes.

Les actions se veulent accessibles à tous. Elles sont proposées aux seniors du territoire du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts et se déroulent sur les différentes communes.



SOLIDARITÉ TRANSPORTS

La commune de Bazoges-en-Pailers adhère depuis 2011 à l'association Transport Solidaire qui regroupe onze communes.



Le service a été mis en place le lundi 4 avril 2011.

Elle a pour objet de développer un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange, de permettre à toutes personnes âgées isolées (de plus de 60 ans) de pouvoir se déplacer, de lutter contre l'isolement.

Pour utiliser ce moyen de transport, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

- ✓ Un dossier vous sera remis et une cotisation annuelle de 3 € vous sera demandée en échange d'une carte d'adhésion.
- ✓ Le transport est effectué par trois bénévoles transporteurs.
- ✓ Le lien avec le transporteur se fera par la mairie. Vous devrez vous acquitter d'une indemnisation des frais kilométrique à raison de 0.40 € par km auprès du bénévoles.

Cette activité favorise le développement de la solidarité et la lutte contre l'isolement.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe de chauffeurs bénévoles, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de Muriel CADOR au 06 86 62 26 36.

C'est avec joie que vous pourrez renforcer l'équipe !



Alain Girardeau - Chantal Guillet - Marie-Françoise Baudon

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Cette année, le repas organisé par la mairie pour les plus de 70 ans n'ayant pas pu avoir lieu, des colis leur ont été distribués.

Parce que la gourmandise ne se confine pas, nous leur avons proposé un petit protocole de douceur et de bonne humeur dans l'attente de les revoir l'année prochaine !



CANTINE

À la rentrée de Septembre, les enfants se sont retrouvés plus nombreux à manger à la cantine. Sarah est donc venue rejoindre l'équipe composée de Béatrice, Marie-Andrée, Myriam et les huit bénévoles qui se relaient une fois tous les quinze jours. François, stagiaire en réinsertion, renforce l'équipe pour un mois.

Depuis le confinement, le service se trouve modifié par les mesures sanitaires que nous devons appliquer. Nicole est venue remplacer les bénévoles confinés.



Personnel de la cantine : François, Béatrice, Myriam, Sarah, Nicole et Marie-Andrée.

Les enfants mangent par classe et toujours en deux services répartis dans la cantine et la salle des Mottais. Ils se lavent les mains très régulièrement.



ATELIERS DU NUMÉRIQUE DESTINÉS AUX PLUS DE 60 ANS

À la rentrée de Septembre, l'atelier du numérique perfectionnement s'est terminé. Alors que celui sur l'initiation commençait avant de se mettre en pause pour le confinement. Une reprise éventuelle serait envisageable en Janvier 2021 sous réserve de la situation sanitaire.

Un nouvel atelier est proposé aux plus de 60 ans pour gagner en autonomie sur l'outil informatique de votre choix. Vous apprendrez à naviguer sur internet en sécurité... Les dates seront fixées quand le protocole sanitaire nous le permettra.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au :
• 02 51 07 73 32
ou avec Muriel CADOR au
• 06 86 62 26 36.



Atelier internet au quotidien

Vous êtes initié(e)s aux outils informatiques et souhaitez gagner en autonomie ?

DEMARCHES EN LIGNE

- | | |
|-----------------------------|---|
| Accès aux droits | Communiquer avec famille et amis en visioconférence |
| Achats par internet, Drive | Les photos classées retouchées et création d'albums |
| Bricoler avec des tutoriels | Dossier médical partagé |
| Jouer seul ou en réseau | |



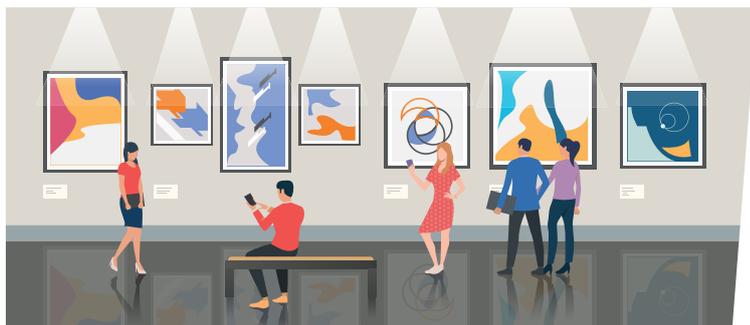
Pour vous inscrire, contacter :
La mairie : 02 51 07 73 32
Muriel CADOR : mumucador@gmail.com

<http://cafegermaine.fr>

A VOS EXPOSITIONS !

Vous êtes artiste amateur, vous aimez prendre des photos ou encore vous êtes collectionneurs...

La mairie se propose d'exposer vos œuvres ou collections diverses et variées ! N'hésitez pas et contactez-nous pour les mettre en lumière : ✉ cynthiachataigner@gmail.com



Nous en profitons pour vous rappeler le concours de photos organisé par la Communauté de communes :



BAZOGES CONNECTÉ

Après le nouveau site internet de la commune et la page Facebook, nous sommes désormais sur Instagram afin de vous rejoindre au mieux ! Suivez-nous pour être au plus près de l'actualité de Bazoges en Pailleurs...



LE LABEL « DOUBLE CŒUR »

décerné à la commune de BAZOGES EN PAILLERS !

Dans le cadre du Plan Bénévolat, le Département de la Vendée souhaite **mettre à l'honneur les communes qui œuvrent au quotidien sur leur territoire en faveur des associations et de leurs bénévoles. Le label « Vendée Double Cœur » représente le symbole de leur engagement et de leur investissement en matière de bénévolat sur leur territoire**, dans un esprit de dynamisme local, d'entraide, de soutien et de développement.

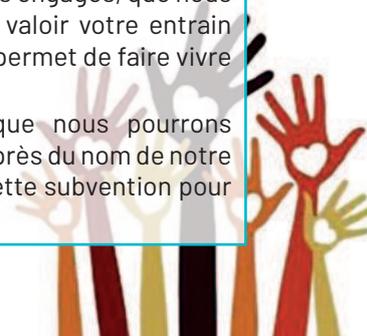
Cette distinction est assortie d'une subvention allouée dans le but d'organiser une ou plusieurs formations et d'acquérir, au profit des associations, du matériel destiné à leur mise en œuvre.

Et c'est avec une grande joie que vous nous annonçons que la commune de Bazoges en Pailleurs vient d'obtenir ce label !

La municipalité remercie chaleureusement chacun des bénévoles de la commune, pour leur investissement, pour le temps donné, pour tout simplement leur générosité...

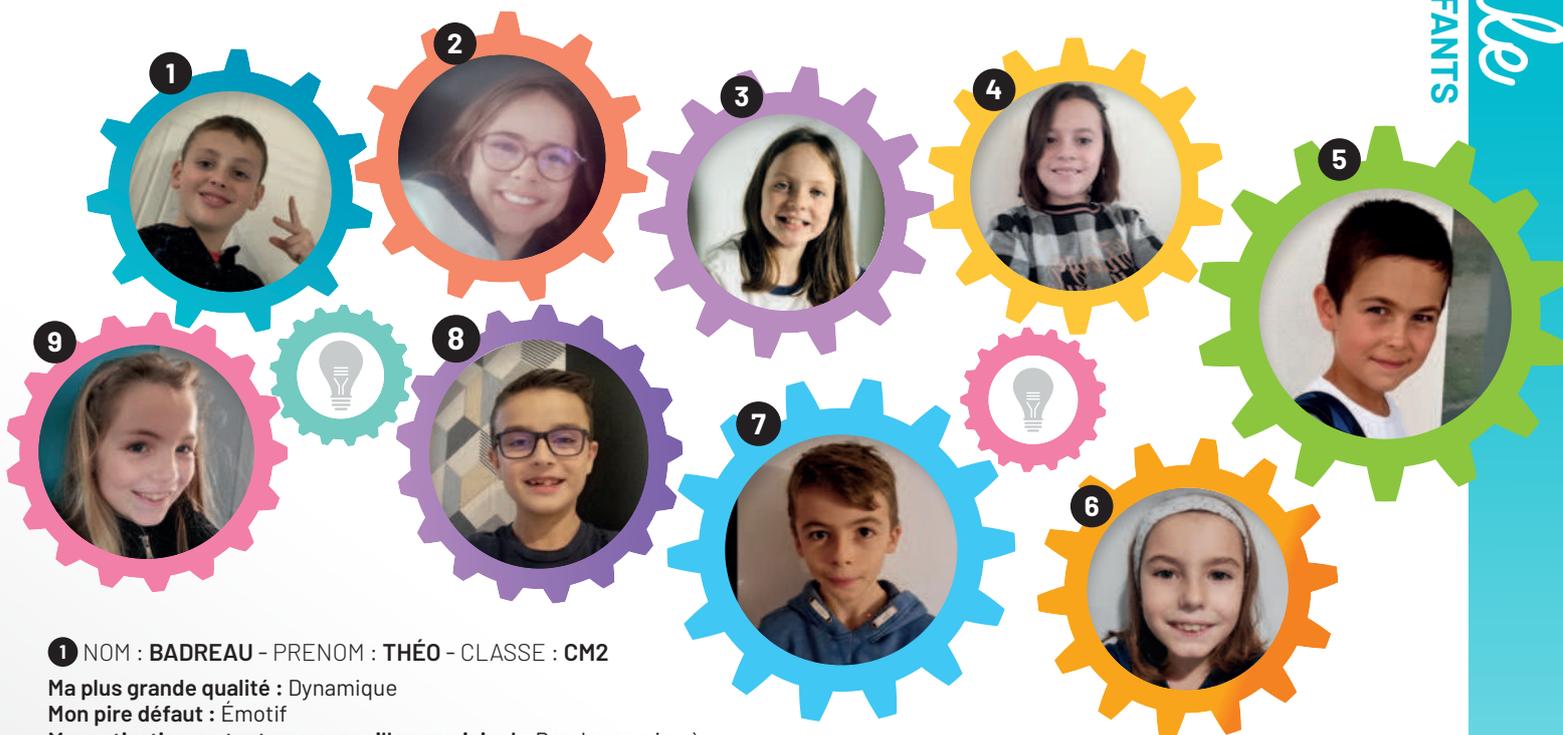
C'est donc pour vous, bénévoles engagés, que nous espérons ce label, pour faire valoir votre entrain qui nous est si précieux et qui permet de faire vivre si bien notre commune !

Ce sera donc avec fierté que nous pourrons désormais apposer ce label auprès du nom de notre commune et mettre à profit cette subvention pour épauler les associations.





Le 12 octobre 2020 a eu lieu les élections du conseil municipal des enfants. 87 votants, élèves de CE2, CM1 et CM2, ont choisi trois nouveaux conseillers parmi six candidats. Ainsi, Soan BRECHET, Alicia CHATAIGNER et Charlotte PAPIN ont rejoint l'équipe !



1 NOM : BADREAU - PRENOM : THÉO - CLASSE : CM2

Ma plus grande qualité : Dynamique

Mon pire défaut : Émotif

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Rendre service à la commune et la faire bouger.

Le projet qui me tient à cœur : Le City Park.

2 NOM : BARTHELEMY - PRENOM : MANON - CLASSE : CM1

Ma plus grande qualité : Appliquée

Mon pire défaut : Râleuse mais juste un peu

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Faire des choses pour les habitants, jeunes et moins jeunes, de ma commune.

Le projet qui me tient à cœur : La réalisation d'un City Park.

3 NOM : BONNEAU - PRENOM : JADE - CLASSE : CM2

Ma plus grande qualité : Curieuse

Mon pire défaut : Impatiente

Ma motivation en tant que conseiller municipal : J'avais envie de présenter mes idées pour tous les âges à Bazoges en Paillers.

Le projet qui me tient à cœur : Un parcours de santé.

4 NOM : BOUDAUD - PRENOM : ELOANE - CLASSE : CM1

Ma plus grande qualité : Aller vers les autres pour ne pas qu'ils soient seuls.

Mon pire défaut : Ronchonner

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Découvrir le conseil et participer à de nouveaux projets.

Le projet qui me tient à cœur : Un city park.

5 NOM : BRECHET - PRENOM : SOAN - CLASSE : CE2

Ma plus grande qualité : Persévérant

Mon pire défaut : Manque de confiance en moi

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Améliorer le cadre de vie des enfants bazogeais.

Le projet qui me tient à cœur : Un terrain avec des bosses.

6 NOM : CHATAIGNER - PRENOM : ALICIA - CLASSE : CE2

Ma plus grande qualité : Mon humour

Mon pire défaut : Je laisse toujours beaucoup de désordre derrière moi.

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Améliorer la commune de Bazoges en Paillers.

Le projet qui me tient à cœur : Mettre en place des espaces pour l'environnement et les animaux.

7 NOM : GIRARDEAU - PRENOM : MARCELINO - CLASSE : CM2

Ma plus grande qualité : Volontaire et courageux

Mon pire défaut : Hyper sensible

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Instaurer des projets

Le projet qui me tient à cœur : Un City park.

8 NOM : GUITTON - PRENOM : ALIX - CLASSE : CM1

Ma plus grande qualité : dynamique

Mon pire défaut : sensible

Ma motivation en tant que conseiller municipal : Je suis content d'être conseiller pour pouvoir partager mes idées et celles de mes camarades et mettre en place des projets sur ma commune.

Le projet qui me tient à cœur : J'aimerais vraiment qu'on puisse installer un city park à Bazoges.

9 NOM : PAPIN - PRENOM : CHARLOTTE - CLASSE : CE2

Ma plus grande qualité : Être gentille

Mon pire défaut : J'ai beaucoup peur des chiens.

Ma motivation en tant que conseiller municipal : J'ai envie qu'il y ait un ou deux projets que j'ai proposés qui se fassent et aussi de découvrir comment ça se passe au conseil municipal.

Le projet qui me tient à cœur : Une tyrolienne.



ELECTIONS

Les élections en 2021

2021 est une année électorale. Des élections auront lieu en juin. Vous avez jusqu'à 45 jours avant le scrutin pour vous inscrire sur les listes électorales (dépôt de la demande en mairie par l'intéressé lui-même ou inscription en ligne sur servicepublic.fr).

Bazoges en Paillers compte plus de 1000 habitants. La présentation d'un justificatif d'identité avec photo est obligatoire pour pouvoir voter : carte d'identité en cours de validité, passeport, permis de conduire... Le bureau se situe au Foyer Communal dans la cour du 59 Rue de la Vendée.

Inscriptions sur les listes électorales toute l'année

L'inscription sur la liste électorale est possible tout au long de l'année. Lors du dépôt, il vous faudra prouver votre identité (carte d'identité en cours de validité), votre domicile (facture justificative liée au logement – pas de facture de téléphone portable) ou votre qualité de contribuable sur la commune.

Les femmes mariées ou divorcées doivent signaler au secrétariat le nom d'usage utilisé. Comme pour la carte vitale, la modification n'est pas faite automatiquement sur la liste électorale.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE dans la commune où le recensement citoyen a été enregistré à l'âge de 16 ans. Dans le doute, il faut venir consulter la liste électorale ou faire une inscription volontaire pour ceux qui ont changé d'adresse.

Les jeunes s'ils ne sont plus étudiants devront apporter la preuve de leur attache continue avec la commune. Aussi, tout jeune entre 20 et 26 ans pourra être interrogé sur sa situation.

Radiations des listes électorales

Après réception de la demande d'inscription en mairie ou la demande de justificatifs, la commission de révision décide de votre inscription ou de votre maintien sur la liste électorale de la commune. Si vous n'êtes plus domicilié sur la commune, que vous n'êtes ni propriétaire, ni contribuable, vous ne pouvez rester électeur.

Si vous avez changé d'adresse et que votre nouveau domicile ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié (e). Dans tous les cas, il convient de contacter votre mairie d'origine avant le jour des élections.

Le propriétaire sera interrogé pour tout citoyen qui quitte son logement s'il ne donne pas ses nouvelles coordonnées.



DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Perte de documents

Depuis les périodes de confinement, nous constatons que de nombreux citoyens ont perdu leurs documents d'identité. Les refaire n'est pas une démarche gratuite si vous ne pouvez pas présenter l'original. Un timbre fiscal est nécessaire (25 € pour une carte d'identité ou un permis de conduire).

Pour rappel : la déclaration de perte d'un permis de conduire doit être faite à la gendarmerie. Il faut téléphoner avant de se déplacer à la Brigade de Saint-Fulgent ou des Herbiers.

Aussi, lors de vos déplacements, il vaut mieux ne pas conserver ensemble, votre carte d'identité, votre permis de conduire, votre carte vitale et votre livret de famille. Ce simple geste peut vous éviter une usurpation d'identité. Plutôt que de mettre l'original dans votre poche, il est possible d'en faire une copie.

Attestation en ligne en cas de perte de diplôme

Si vous avez égaré votre diplôme (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, BTS), le nouveau service en ligne diplome.gouv.fr vous permet d'obtenir une attestation numérique certifiée votre diplôme.



Pièces d'identité et validité



La durée d'une carte d'identité est de 15 ans lorsqu'elle est éditée pour une personne majeure (10 ans pour les mineurs). La durée de validité d'un passeport est de 10 ans.

Le renouvellement d'une pièce d'identité doit être anticipé. Cette démarche s'effectue près d'une mairie équipée d'une station d'enregistrement :

- Mairie de Saint-Fulgent ☎ 02.51.42.62.26
- Mairie des Essarts en Bocage ☎ 02.51.62.83.26
- Mairie de Montaigu ☎ 02.51.09.21.21
- Mairie de Mortagne sur Sèvre ☎ 02.51.65.00.45
- Mairie des Herbiers ☎ 02.51.91.07.67

La pré-demande peut être faite en ligne sur les sites officiels des mairies qui proposent ce service. Mais vous devrez prendre rendez-vous pour la prise de vos empreintes digitales et le retrait du nouveau titre.

Changement d'adresse

Nous invitons tous les nouveaux habitants à bien vouloir se présenter en Mairie dès leur arrivée sur la commune, munis :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
- de leur livret de famille

Nous vous remettons la pochette pour les nouveaux arrivants, le calendrier de ramassage des ordures ménagère avec des sacs jaunes, et la fiche d'enregistrement au service de collecte.

La commune est inscrite pour les démarches en ligne. Vous pouvez donc faire vos changements de coordonnées par l'intermédiaire du site servicepublic.fr. Ce service est disponible pour les nouveaux habitants, pour ceux qui changent de domicile à l'intérieur du périmètre bazogeais, ou ceux qui quittent la commune.



Recensement citoyen à 16 ans

Tout jeune doit se faire recenser entre ses 16 ans et le 3^e mois qui suit son anniversaire. C'est une démarche obligatoire pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une attestation de recensement papier est remise à cette occasion. Ce document est à conserver car il servira de pièce justificative pour l'inscription aux examens.

Lorsque le secrétariat de la mairie dispose de la composition du foyer, les parents du jeune reçoivent un courrier les informant de la démarche à effectuer. Les jeunes qui ne sont pas connus du service ne sont donc pas avertis de leur période de recensement.

Demandes d'actes d'état civil

Le site Service-Public.fr vous permet d'obtenir gratuitement une copie ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) pour un évènement survenu en France métropolitaine ou dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Certaines communes peuvent toutefois demander à l'utilisateur le paiement des frais postaux.



Un décret paru au *Journal officiel* du 26 septembre 2019 permet la délivrance sous forme électronique des actes de l'état civil gérés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour les Français de l'étranger. (Consulter le site servicepublic.fr)

Pour ceux qui ne disposent pas de connexions internet, deux solutions restent possibles :

- Se présenter à la mairie où l'acte a été rédigé.
- Adresser un courrier à la mairie concernée avec une enveloppe timbrée pour l'envoi du document.

Urbanisme

Sur le site www.ccfulgent-essarts.fr, vous trouverez tous les imprimés nécessaires en urbanisme : onglet urbanisme et habitat - autorisations d'urbanisme, puis cliquer sur la photo construire ou réhabiliter. Toutes les situations possibles sont répertoriées. Vous pourrez alors imprimer le document dont vous avez besoin. Le plan local d'urbanisme est opérationnel depuis janvier 2020.

Le service urbanisme de la Communauté de Communes de Saint Fulgent - Les Essarts peut vous aider pour compléter le volet administratif, lors de vos travaux de construction, d'extension ou de rénovation (☎ 02.51.43.81.61). Ce rendez-vous sera l'occasion de connaître le montant des taxes d'urbanisme que vous devrez acquitter, afin de les inclure dans votre plan de financement.

Le dépôt du dossier se fait ensuite au secrétariat de la Mairie dont dépend le terrain. Après le délai d'instruction un arrêté vous sera remis. Vous ne devez en aucun cas commencer les travaux avant d'en avoir l'autorisation. Des travaux supplémentaires pourront être exigés pour vous mettre en conformité ou votre projet devra être modifié.

Pour rappel, le certificat de conformité de votre logement est toujours valable même si votre habitation n'est pas récente. Ce document vous a été remis à la suite d'une autorisation (déclaration de travaux ou un permis de construire).



INFORMATIONS

Mails frauduleux

Service-public.fr est le site officiel de l'administration française. Il vous met en garde contre l'envoi de courriels frauduleux se faisant passer pour ce téléservice.

Si vous recevez un courriel vous invitant à fournir les coordonnées de compte bancaire, n'y répondez pas. Il s'agit d'une manœuvre frauduleuse pour vous inciter à livrer vos données personnelles. Supprimez-le mail de votre messagerie électronique.

Si vous avez déjà communiqué vos données bancaires, prévenez votre banque pour faire opposition. *Service-public.fr ne demande pas d'argent, n'en rembourse pas et ne cherche jamais à recueillir des coordonnées bancaires.*



Rappel :

- Les banques et les impôts ne demandent jamais de coordonnées bancaires par mail.
- Si vous recevez des messages non sollicités sur votre messagerie électronique, vous pouvez l'indiquer sur [signal-spam](#).
- Pour signaler des contenus ou des comportements illicites sur internet, connectez-vous au site internet-signalement.gouv.fr.

Location du Foyer communal en 2021

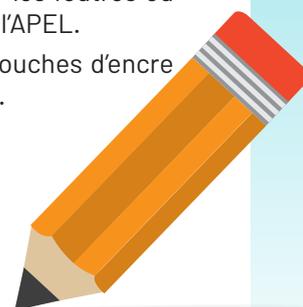
Des travaux de rénovation auront lieu dans cette salle. Il n'y aura pas de location du 1^{er} Juillet 2021 à mai 2022.



Dépôts de crayons et de cartouches d'encre

Deux bacs de collecte sont positionnés dans le hall de la mairie, de part et d'autre de la porte de l'accueil :

- Un gros crayon orange pour déposer les feutres ou stylos qui n'écrivent plus au profit de l'APEL.
- Une urne transparente pour les cartouches d'encre au profit de la Ligue contre le Cancer.



Pour favoriser un bon voisinage

Les travaux de bricolage et toutes activités pouvant générer des nuisances sonores sont soumis à des horaires fixes dans l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 ;

	Du lundi au vendredi	Le samedi	Le dimanche et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h - 20h	8h - 19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du Maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7h - 21h	8h - 21h	8h-10h 18h-20h
Appareil de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h 14h - 19h30	9h - 12h 15h - 19h	10h - 12h

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Nous vous rappelons que toutes les nuisances sonores : musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules... sont également interdites.



Bientôt dans nos rues

Afin de garder notre commune propre, nous invitons tous les propriétaires d'animaux à être vigilants et à se montrer responsables et respectueux de la qualité de l'espace public.



Fonctionnement du CIDFF Vendée

Pendant cette période de confinement sanitaire, le CIDFF Vendée maintient son activité d'information juridique et d'accompagnement emploi sur rendez-vous. Des entretiens téléphoniques seront proposés en priorité mais dans le cadre de l'article 28 du décret n°2020-1310 du 29 octobre, des entretiens physiques seront proposés aux personnes en situation de violences et aux personnes vulnérables dans le respect des règles sanitaires pour le service juridique et emploi.

Merci de nous contacter pour prendre rendez-vous :

Les lundis, mardis, jeudis
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
au 02-51-08-84-84



En dehors de ces créneaux, vous pouvez nous laisser un message vocal sur notre répondeur ou nous envoyer un mail accueil@cidff85.fr en nous laissant l'objet de votre demande et vos coordonnées, nous vous recontacterons.



Nous vous rappelons que vous pouvez également contacter :

n° 3919	n° 17	n° 119	n° 114 par sms	Plateforme en ligne
Violences Femmes Infos	Services de Police	Allô enfance en danger	Samu, Pompier, Police/Gendarmerie	arretonslesviolences.gouv.fr

Cidff Vendée
15 rue Wagram - Bât E - Rés Lucien Valéry - 85 000 La Roche-sur-Yon
02 51 08 84 84 - accueil@cidff85.fr

Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne

Tél : 02-51-46-48-38
contact@reel-ges.fr



En Vendée : 02 51 47 77 59
ouvert 24h/24

Appel confidentiel, anonyme et gratuit

Cette association vient en aide à toute femme victime de violences conjugales, à toutes les étapes de son parcours. Les permanences sont des lieux d'écoute, d'accueil et d'hébergement.

Suis-je concernée ?

- Il me dit « Tu n'es même pas capable de faire cuire un steak, tu n'es bonne à rien. »
- Il me dit « Si tu m'aimes, ne va pas à ton rendez-vous avec ta copine, reste à la maison. »
- Il menace de me frapper, de me tuer.
- Il veut toujours savoir où et avec qui je suis.
- Je travaille mais c'est lui qui a mon carnet de chèques et ma carte bleue.
- Quand j'entends la porte de la maison s'ouvrir, je me demande ce qui va se passer ce soir, j'ai peur.
- Après vous avoir agressée, il vous promet de ne plus recommencer.
- Il vous force à avoir des relations sexuelles alors que vous ne le voulez pas.

Ces actes sont interdits et punis par la loi. La violence conjugale est un fait de société inacceptable.



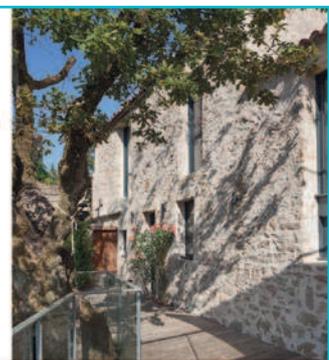
LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER
AGRANDIR SURELEVER
REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com

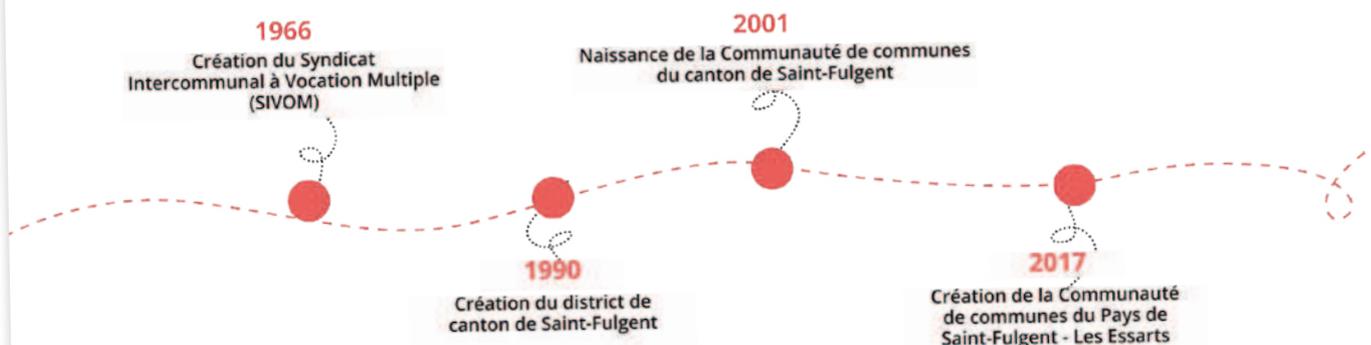


Architecte - Vendée: architecture et urbanisme (100% photo hérald)
Architecte - FC & Architecture de l'urbanisme (100% photo hérald)
Architecte - Habitat 100% de l'environnement (100%)
Photographe - François GILBERT

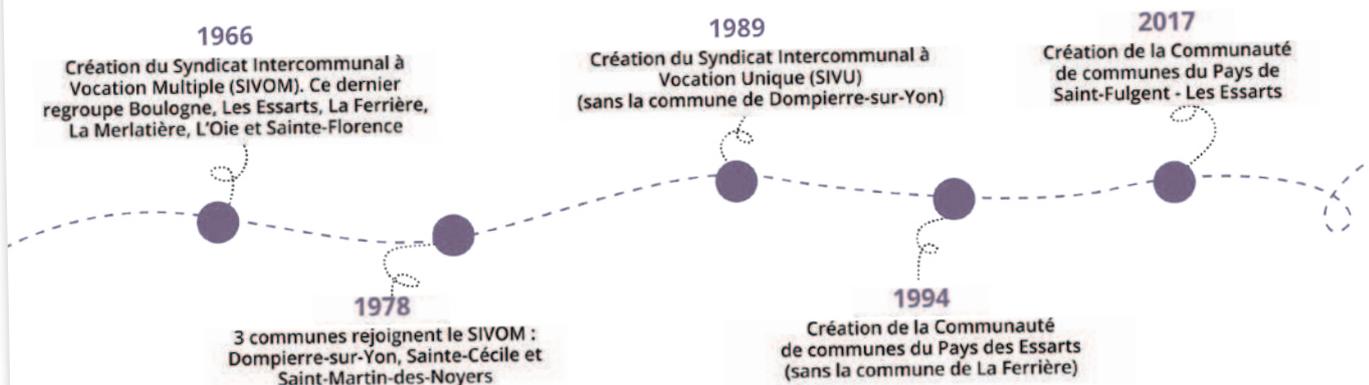


LE PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS, TOUTE UNE HISTOIRE !

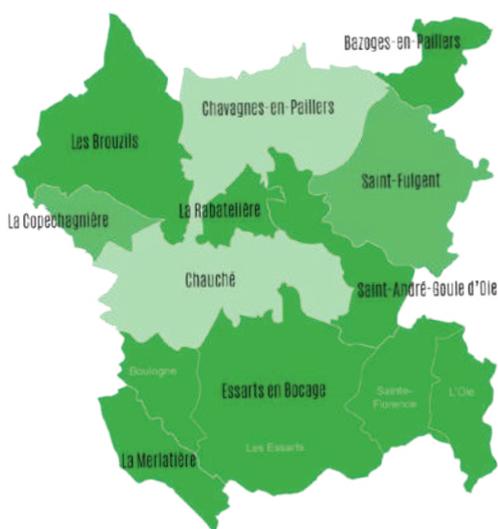
PAYS DE SAINT-FULGENT : UN PEU D'HISTOIRE....



PAYS DES ESSARTS : UN PEU D'HISTOIRE....



FOCUS SUR LA FUSION ENTRE LE PAYS DES ESSARTS ET LE PAYS DE SAINT-FULGENT



En 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est votée. Cette dernière a redéfini le découpage des Régions de France, mais également l'organisation de la répartition des compétences entre les Communes, les Communautés de communes, le Département et la Région.

Elle a aussi modifié le seuil du nombre d'habitants des Communautés de communes, en le fixant à 15 000 habitants minimum. C'est pourquoi, le Pays des Essarts, avec un peu plus de 13 000 habitants a été alors tenu de se rapprocher d'une autre collectivité.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, les communes de Saint-Martin-des-Noyers et de Sainte-Cécile se sont associées à la Communauté de communes du Pays de Chantonay ; celles d'Essarts en Bocage et de La Merlatière ont fusionné avec la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent qui comptait plus de 17 000 habitants. La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est née.

LE PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS : PRÉSENTATION

Une Communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et non une collectivité territoriale. **Elle émane et dispose de compétences provenant des communes.** Les compétences sont inscrites dans ses statuts.



2 PRINCIPES

LE PRINCIPE DE SPÉCIALITÉ :
intervention des Communautés de communes uniquement dans le champ de compétences transférées par les communes.

LE PRINCIPE D'EXCLUSIVITÉ :
le transfert de compétences à la Communauté de communes dessaisit les communes de toute intervention dans le domaine de compétence transférée.



établissements dont
217 établissements industriels,
437 entreprises artisanales,
415 exploitations agricoles

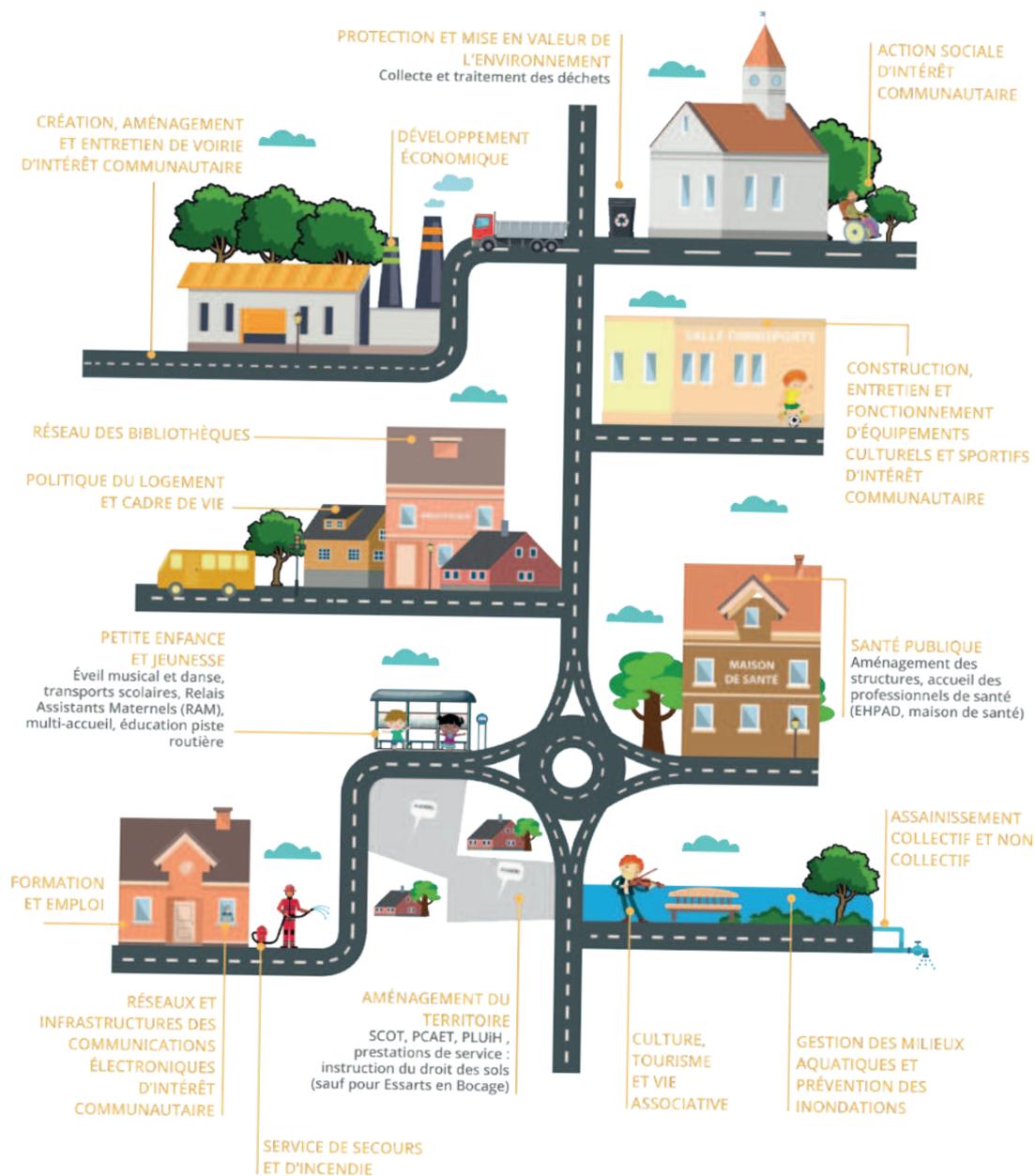


Source : fiches territoriales 2018, Département de la Vendée



LES COMPÉTENCES ?

LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :



ST-FULGENT LES ESSARTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET STATION D'ÉPURATION
Nouveau prestataire

À partir du 1^{er} janvier 2021, l'entreprise STGS aura pour mission la gestion des réseaux d'assainissement collectif et de la station d'épuration de la commune, pour une durée de 4 ans.

Un problème d'assainissement ?
Contacter le service assainissement de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts :
Tél. 02 52 61 45 54
ou assainissement@cfulgent-essarts.fr



L'INSTANT SOPH'

MON PARCOURS :

Je m'appelle Sophie Fernandes, j'ai 37 ans et je suis maman de deux enfants.

Demeurant à la Boissière de Montaigu depuis 10 ans, c'est à Bazoges que je me suis installée professionnellement début juillet 2020 pour vous offrir un nouvel espace : L'Instant Soph', un showroom 100% mode au 8 place de l'église.



Passionnée par la mode et après une expérience de plus de 15 ans en boutique et en vente à domicile, je souhaite être plus proche de vous et vous offrir un moment privilégié et convivial avant tout.

Mes propositions :

Ma priorité est de répondre à vos besoins et de vous accompagner en vous proposant des conseils de styles et morphologiques avec les marques Elora (prêt à porter du 32 au 52) et les bijoux Pierre Lang. Je vous accueille sur rendez-vous individuel, en groupe d'amies ou lors des journées Porte Ouverte.



À partir de janvier 2021, L'Instant Soph' évolue et devient également un lieu de développement personnel et d'accompagnement thérapeutique.

Je suis formée au métier de sophrologue et coach personnel. C'est un métier qui me passionne et c'est pour moi une continuité dans l'accompagnement de la personne dans sa globalité car il est important d'être bien à l'extérieur comme à l'intérieur de soi. La sophrologie est une méthode de relaxation profonde et de lâcher-prise qui vous aidera dans la vie quotidienne.

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous en séance individuelle ou collective de 3 à 4 personnes au 06 74 44 11 87. En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, prenez soin de vous.

Amicalement.

Sophie Fernandes | Tél : 06 74 44 11 87 | ✉ linstantsoph@gmail.com | L'Instant Soph'



UN ANGE À LA PEAU DOUCE

MON PARCOURS :

- Praticienne en Techniques Corporelles de Relaxation et Bien-être
- Formatrice et praticienne de soin LaHoChi
- Conseillère doTERRA huiles essentielles
- Membre de la FFMBE (Fédération Française de Massage Bien-Être)



J'exerce depuis janvier 2020. J'ai suivi plusieurs formations :

- école AZENDAY (école agréée par la FFMBE) massages (Ayurvédique Abhyanga, Cocooning, Personne âgée)
- école Profil Zen à Dax pour le massage Amma Assis
- Sur le chemin des sens pour le Lahochi.
- Aromatouch Doterra à Rennes
- Massage 5 Continents (Fédération Internationale du Massage des 5 Continents)
- Access Consciousness™ MTVSS (Molecular Terminal Valence Sloughing System : Système de Mue Terminale de la Valence Moléculaire)

Je suis actuellement en formation d'Art-thérapie évolutive à l'école Plénitude à Nantes. Je viens de valider ma première année (durée de la formation : 3 ans).

Mes propositions :

Je recherche la qualité et non la quantité. Je prends un temps pour vous connaître avant d'entamer ma prestation. Se sentir en confiance, pour parler, pour se faire masser est primordial. Il ne s'agit nullement de massage médical ou de kinésithérapie, mais de techniques de bien-être pour la relaxation et la détente.

En fond sonore, de la musique douce, une ambiance bougies et diffusion d'huile essentielle permettant d'être d'emblée détendu.

Le massage terminé, vous prenez le temps de revenir à vous, tranquillement. Je vous offre une boisson chaude ou fraîche si vous le désirez. Ce petit moment d'échange et de récupération est important : il vous permet de parler de vos ressentis, de retrouver progressivement un rythme d'activité normal et de repartir du bon pied.

“ Un moment magique dans la détente ! ”

Adaptant mes soins de massages et mes soins énergétiques selon les personnes, je pratique uniquement sur rendez-vous. Je vous reçois dans mon espace, en entreprise, à domicile, en Ehpad, chambre d'hôtes, gîte... et ce du lundi au vendredi de 9h à 12h / de 14h à 19h, le samedi matin de 9h à 12h.

Vous pouvez me joindre au 06 18 89 39 74 ou 02 51 42 29 83 par mail : unangealapeadouce@gmail.com,

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.
Prenez soin de vous.



Lynda Gillot

unangealapeadouce





SECOURS CATHOLIQUE

La pandémie a aggravé la pauvreté et la précarité dans notre pays ; tous les médias s'en font l'écho. Notre département, nos communes sont aussi concernés.

Avec d'autres associations, le Secours Catholique participe à ce combat contre la pauvreté et la précarité.

L'équipe locale du secteur de Saint Fulgent regroupe les communes de la Paroisse de Saint Jean Lès Paillé : Bazoges en Paillers, Beaurepaire, Mesnard la Barotière, St André Goule d'Oie, St Fulgent et Vendrennes.



L'aide alimentaire constitue la plus grande activité pour les bénévoles. Elle concerne les communes de Bazoges en Paillers, St André, St Fulgent ; pour les 3 autres communes, elle est assurée par l'Épicerie Solidaire des Herbiers.

Elle est apportée chaque mois pour les familles signalées par les services sociaux. 22 familles ont été aidées en mars et 31 en octobre (environ 60 personnes). Pour les 3 premiers trimestres de cette année, 43 familles ont été aidées, représentant 80 personnes et 441 parts distribuées.

Une aide financière peut aussi être accordée, sur recommandation des services sociaux, sous forme de don ou de prêt. 7 familles dont 2 de Bazoges en ont bénéficié en 2020.

L'espace vêtements est ouvert à tous à la Maison Sociale de Saint Fulgent les samedis de 14h30 à 16h30. Trois braderies sont également organisées chaque année.

Des ateliers de convivialité sont organisés trois fois par mois. C'est l'occasion d'après-midis sympathiques autour d'activités de tricot, cuisine, couture, marche etc...



Ces activités sont suspendues pendant le confinement. Cette année, le concert de novembre a dû être annulé nous privant d'une recette substantielle.

Nous espérons que la prochaine randonnée annuelle prévue le 21 février à Bazoges pourra être maintenue.

Le 1^{er} confinement fut une période très difficile.

L'approvisionnement de la Banque Alimentaire étant réduit, nous avons dû compléter par des achats, heureusement pris en charge par le CCAS de Saint Fulgent et les dons bienvenus d'une entreprise agroalimentaire locale.



Il nous a fallu limiter le nombre de personnes à venir s'approvisionner à la Maison Sociale en respectant les règles sanitaires strictes imposées, organiser pour les autres les livraisons à domicile en évitant les contacts. Tout ceci sans les bénévoles de plus de 70 ans, constituant pourtant le « gros » de nos troupes, qui étaient interdits de participation sur le terrain...

Pendant le confinement, le Secours Catholique a débloqué 2,5 millions d'euros financés par une souscription nationale. Cette somme répartie entre les départements nous a permis à trois reprises de distribuer 750 € en chèques de service pour permettre aux familles en précarité de réaliser des achats de première nécessité dans les commerces locaux. Trois familles de Bazoges ont été concernées pour un montant réparti de 305 €, soit 4 personnes et 24 parts.

Vous l'avez constaté, la demande augmente fortement, aussi, n'hésitez pas à apporter votre soutien, en rejoignant les bénévoles du Secours Catholique, mais aussi en réservant le meilleur accueil aux sollicitations financières qui vous sont faites. Et n'oubliez pas : si vous avez la chance de payer l'impôt sur le revenu, pour 10 € donnés, il vous en coûtera 2,50 € après déduction fiscale.

Équipe Secours Catholique secteur Saint Fulgent

Contacts Bazoges en Paillers :
M-Claire Bossard &
M-Pascale Girardeau



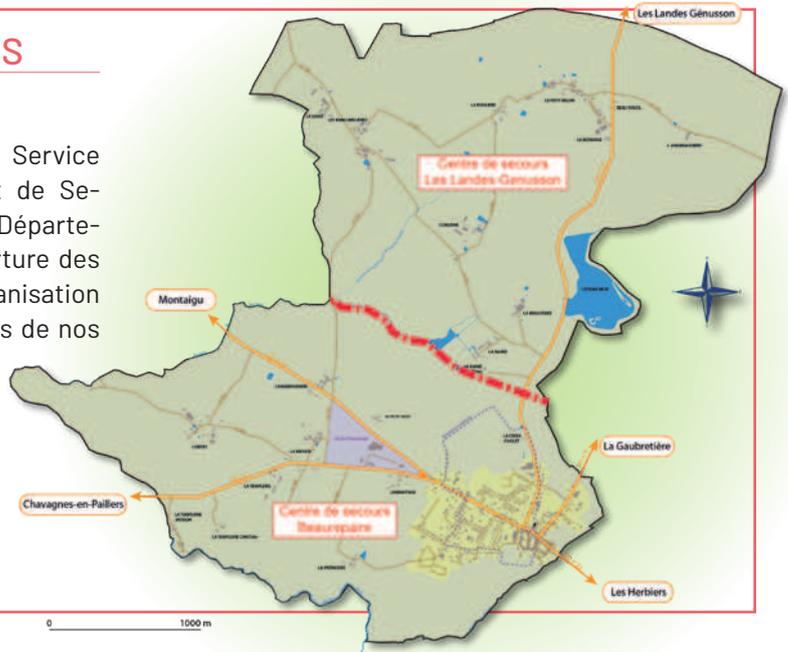


CENTRE DE SECOURS

Changement à noter :

Depuis plusieurs années, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, à travers le Schéma Départemental d'Analyse de Couverture des Risques, étudie la réorganisation des secteurs d'interventions de nos centres de secours.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, ce n'est donc plus le centre de Saint Fulgent qui interviendra en premier appel sur notre territoire, mais ceux de Beaurepaire et des Landes-Génusson selon la sectorisation ci-contre.



pour tous, toute la vie, partout

ADMR, Association du service d'aide à domicile

Depuis 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap.

Nos services à domicile pour tous :

- Aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap
- Garde d'enfants à domicile
- Ménage - repassage
- Courses et repas
- Sorties et Loisirs
- Suite à une hospitalisation
- Aide à la toilette
- Accompagnement d'enfants en situation de handicap
- Soutien à l'occasion d'un changement familial
- Téléassistance
- Garde de jour et de nuit

Nos valeurs :

- La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action.
- Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.



Bénévole à l'ADMR, rejoignez-nous !

Notre association locale ADMR est composée d'équipe de bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et avec les salariés.

Selon le temps qu'ils souhaitent y consacrer, les bénévoles peuvent :

- Faire des visites de convivialité auprès des personnes aidées
- Participer au fonctionnement de l'association : secrétaire, trésorier, président...

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de SAINT FULGENT intervient sur les communes de Bazoges en Pailles, Chauché, St André Goule d'Oie et St Fulgent.

L'association compte 6 bénévoles et 19 salariés spécialement formés.



NOS COORDONNÉES :

18 Rue des Tilleuls - 85250 SAINT FULGENT

☎ 02 52 61 47 46

✉ paysdestfulgent@admr85.org

Accueil physique et téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h00

GESTES BARRIÈRES

Comment se protéger & protéger les autres ?



EN CAS DE CONTACT AVEC UNE PERSONNE MALADE DE LA COVID-19, SEULE UNE DOUBLE PROTECTION EMPÊCHE LA CONTAMINATION

MALADE COVID-19 sans masque	VOUS sans masque	MALADE COVID-19 sans masque	VOUS avec masque
NIVEAU DE PROTECTION	NIVEAU DE PROTECTION	NIVEAU DE PROTECTION	NIVEAU DE PROTECTION

MALADE COVID-19 avec masque	VOUS sans masque	MALADE COVID-19 avec masque	VOUS avec masque
NIVEAU DE PROTECTION	NIVEAU DE PROTECTION	NIVEAU DE PROTECTION	NIVEAU DE PROTECTION

En cas de symptômes COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires...)
contactez votre médecin traitant

En cas de gravité ou d'urgence
appelez le 15

Pour toute question d'ordre non médical
appelez le 0 800 130 000
 Numéro vert national
 appel gratuit 7j/7 24h/24

REPUBLICQUE FRANÇAISE
 Liberté Égalité Fraternité

ars
 Agence Régionale de Santé
 Pays de la Loire

www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

REPUBLICQUE FRANÇAISE
 Liberté Égalité Fraternité

ars
 Agence Régionale de Santé
 Pays de la Loire

www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

COVID-19

CORONAVIRUS : COMMENT SE PROTÉGER & PROTÉGER LES AUTRES ?

1 SE LAVER LES MAINS

Frottez-vous les mains, paume contre paume.

Lavez le dos des mains.

Lavez entre les doigts.

Frottez le dessus des doigts.

Lavez les pouces.

Lavez aussi le bout des doigts et les ongles.

Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre.

30 SECONDES MINIMUM
 Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

SAVON OU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE
 Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro-alcoolique.

PORT DES GANTS
 Mettre des gants pour les actes de la vie quotidienne donne un faux sentiment de protection. Le virus ne passe pas à travers la peau, mais par le nez, la bouche et les yeux. Il vaut mieux se laver les mains régulièrement.

2 RESTER À PLUS D'UN MÈTRE LES UNS DES AUTRES

Pour tenir la maladie à distance, restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres.

1 MÈTRE minimum

3 PORTER UN MASQUE

Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Lavez votre masque avant la première utilisation.

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.

pour l'enlever :

- Décrochez les lanières élastiques pour décrocher le masque de votre visage.

Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

Évitez de le toucher et de le déplacer.

Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac plastique.

Attention : si vous êtes malade, le masque grand public n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

Le masque grand public n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE* ?

Lavez le masque* à la machine avec de la lessive. Au moins 30 minutes à 60°C minimum.

Utilisez un sèche-linge ou un fer à repasser (à 120-130°C) pour sécher votre masque*, ou encore, faites-le sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

COMMENT JETER SON MASQUE, SON MOUCHOIR, SA LINGETTE OU SES GANTS ?**

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.

Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.

Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques).

* Informations spécifiques aux masques grand public (en tissu lavable et réutilisables) conformes à la norme AFNOR SPEC 578-001

** Porter des gants n'est pas recommandé, sauf dans des situations très spécifiques (voir « Se laver les mains »)

LES GESTES BARRIÈRES SUIVANTS DOIVENT AUSSI ÊTRE APPLIQUÉS :

- Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le.
- Évitez de vous toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.
- Saluez sans vous serrer la main, arêtez les embrassades.

L'ÉCOLE SAINT PIERRE

L'école Saint Pierre accueille cette année **232 élèves répartis sur 9 classes**. Les effectifs sont en baisse en maternelle mais en augmentation en élémentaire.

L'équipe pédagogique est composée de **13 enseignantes** :

- Adeline MINCHENEAU en PS-MS
- Marie-Laure LAIDIN en PS-MS
- Maryse BAUDRY en GS
- Muriel JAHIER et Evelyne GROLLIER en CP
- Cécile MARTINEAU en CP-CE1
- Mélissa GOURAUD et Marion GAUTHIER-ARRIVE en CE1-CE2
- Mélanie GARNIER et Malaurie MAINDRON en CE2-CM1
- Annabelle DOUILLARD en CM1
- Doriane FONTENEAU en CM2

Nathalie THIBEAUD est présente deux ½ journées par semaine et assure le poste du regroupement d'adaptation.

Sophie PASQUIER (actuellement remplacée par Aurélia POUPELIN), Lauriane FRELAT et Christelle DURANTEAU poursuivent leur travail auprès des enfants et des enseignantes de maternelle.

Afin d'appliquer au plus près le protocole sanitaire demandé aux écoles, l'OGEC a recruté Mme Laëticia COSSON afin d'assurer l'entretien des locaux.



Le projet d'année de l'école s'intitule cette année « **Quand je serai grand, je serai.....** ». Les enfants vont partir à la découverte des métiers qui les entourent. Différentes activités et visites sont prévues mais sont, là aussi, dépendantes de la crise sanitaire : visite de la ferme du Terrier à Bazoges en Pailers, découverte des métiers du bâtiment avec la CAPEB pour les CM1-CM2 en février, activités autour du Vendée Globe...

Le cycle 2 va bénéficier de 5 séances de natation à la piscine Aqua^obulles de Saint Fulgent.



Le cycle piscine est raccourci suite au nouveau protocole lié au Covid mais une fois dépassées les premières appréhensions, les enfants découvriront les plaisirs de se déplacer dans l'eau et de réaliser de nombreux progrès.

Si le protocole sanitaire le permet, les enfants du CP au CM2 bénéficieront des interventions « Musique et danse » proposées par le conseil départemental et les CP-CE1 partiront en classe découverte au mois de Mai aux Sables d'Olonne.



Association des Assistantes Maternelles LES BAMBINOUS

Les assistantes maternelles ont rencontré beaucoup de difficultés d'accueil et d'isolement avec la crise sanitaire. En effet, le début d'année était compliqué avec le confinement. Pour certaines, un arrêt d'activité total (chômage partiel) et pour d'autres, une mise en pratique du protocole parfois difficile à appliquer avec nos tout-petits. **Une adaptation nécessaire pour nous, mais aussi pour nos petits bambins, qui ont retrouvé leur « Tata » masquée**, plusieurs lavages de mains en journée, une distanciation difficilement applicable entre eux mais aussi avec nous, tout comme beaucoup moins de jeux à leur disposition...

À la suite du déconfinement, nous n'avons pu reprendre les matinées d'éveil aussitôt car il fallait assurer l'accueil des enfants avec des règles sanitaires importantes.

Avec l'aide de la municipalité, les matinées ont pu à nouveau avoir lieu, pour la plus grande joie des enfants et assistantes maternelles ! Du personnel a été mis à disposition par celle-ci pour le nettoyage des locaux après chaque matinée et nous la remercions !

Les matinées d'éveil sont réalisées deux fois par semaine, le mardi et vendredi matin de 10h à 12h.

Le Relais des Assistantes Maternelles intervient toujours une fois par mois sur inscription ; le planning est disponible sur le site de la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts.

N'oubliez pas de mettre à jours vos disponibilités d'accueil en informant Anne ou Lucie.

Une année très particulière où l'association n'a pu honorer l'arbre de Noël en présentiel, qui devait se



dérouler à Bazoges en paillers dans la salle des Mottais. Mais les membres du bureau ont tout de même passé commande au Père Noël pour les enfants accueillis et leurs petits présents ont été distribués en drive sur la commune !



DATES A RETENIR :

- L'Assemblée Générale qui aura lieu à Chavagnes en Paillers le 14 Janvier 2021
- L'Arbre de Noël le 26 Novembre 2021 à Bazoges en paillers

Accueil de Loisirs et Périscolaire LA CABANE À RIRE



Depuis la rentrée, Bazz'Éco fait partie de la vie du centre. Cette petite abeille propose des activités pour sensibiliser les enfants à l'écologie, à l'entraide et à la solidarité !

Diverses activités ont déjà été proposées autour de ce thème : jeux sur le tri des déchets, fabrication de personnages avec des matériaux de récup', fabrication de pâte à modeler, sensibilisation au respect du vivant, seconde vie aux jeux...

Pour toujours faire vivre ce projet, différentes animations restent à venir ces prochaines semaines ; comme la décoration de ruches qui seront installées dans la commune en partenariat avec la municipalité et le Conseil Municipal des Enfants, l'installation d'un compost, la création d'un jardin diversifié avec distribution de fruits et légumes pour les personnes isolées, la récupération de téléphones portables usagés, la création de savon, l'installation de panneaux



dans la commune avec des messages comme « NE JETEZ PAS VOS DECHETS ICI ! », la fabrication d'hôtels à insectes et de nombreux jeux et activités !!!

L'objectif principal est de faire connaître Bazz'Éco à tous les Bazogéais et, à travers elle, les sensibiliser à l'écologie !

L'équipe d'animation, en lien avec une commission spécifique, est pleine de projets ! Aussi, une visite a eu lieu fin septembre au centre de tri TRIVALIS à la Ferrière.





LES DOIGTS DE FÉE

Association de loisirs créatifs, nous nous réunissons tous les jeudis à 20h de septembre à juin (sauf pendant les vacances scolaires) afin d'échanger nos idées et de les concrétiser.

Venez vite nous rejoindre !



Cotisation pour l'année : 15€
 Contacts : 06 09 27 91 78
 ou 07 89 98 32 05

De même, nous favorisons la communication numérique (flyers, vente en ligne...).

D'ailleurs, **NOUVEAUTÉ**
cette année 2021 : pour
 les inscriptions, tout se
 passera en ligne via un
 « portail famille » (dossier
 famille, inscriptions en
 ligne pour périscolaire et
 vacances...).



VACANCES DE LA TOUSSAINT

Pendant les vacances de la Toussaint, environ 80 enfants ont participé à diverses activités et animations sur le thème des Mangas. Aussi, les enfants ont pu profiter d'une initiation au karaté et ont fêté Halloween !

Enfin, du changement dans l'équipe d'animation a eu lieu... Depuis la rentrée de septembre, Cloé a remplacé Christelle et pendant le congé maternité d'Audrey

nous accueillons Sandy ; Nous leur souhaitons à toutes les deux la bienvenue !

Malgré la situation actuelle, l'équipe d'animation reste motivée pour accueillir les enfants comme il le faut et leur propose des activités variées tout en respectant les gestes barrières !

Toute l'équipe d'animation et les membres du bureau de La Cabane à Rires vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !





USBB

Pour cette saison 2020-2021, quelques changements ont eu lieu au sein du bureau. Nous remercions Jean-Marie Bazireau et Virginie Germain qui ont souhaité passer à autre chose. Nous souhaitons la bienvenue à Louis Rathier, Charly Nerrière et Sylvain Toub Blanc qui ont rejoint l'équipe.

LE BUREAU 2020 / 2021 :

- **Coprésident** : Sébastien Barreateau
- **Coprésident** : Anthony Rézeau
- **Vice-président** : Jérémy Godet
- **Secrétaire** : Damien Pluchon
- **Vice-secrétaire** : Mathéo Hoarau
- **Trésorier** : Guibert Maxime
- **Vice-trésorier** : Julien Goulet
- **Membres** : Johann Liard, Cécile Jeannière, Julien Dahéron, Maxime Villeneuve, Eric Petiteau, Aurélien Bidaud, Thibaud Moulin, Sébastien Germain, Flavien Bolleteau, Christophe Juvigny, Christophe Lévin, Christophe Baudry, Alexis Jobard, Jean-Jacques Bolleteau, Louis Rathier, Charly Nerrière, Sylvain Toub Blanc.

EFFECTIFS :

- U7 : 14 joueurs *Educateur* : Christian Loiseau
- U8/U9 : 30 joueurs *Educateur* : Sébastien Germain
- U10/U11 : 25 joueurs *Educateurs* : David Chauveau
Loup Baudon
- U12/U13 : 12 joueurs *Educateurs* : David Chauveau
Maxime Bonnin
- SENIORS : 56 joueurs *Entraîneur* : Jérémie Lardeux
- LOISIRS : 24 joueurs *Responsable* : Christophe Baudry
- ARBITRES : Yohan Laborieux assistant en Ligue, Evan Grolleau et Kevin François centres D3 ou assistants en D1/région.

GROUPEMENT DE JEUNES :

Pour les catégories U15 et U18, nous entamons la 4ème année du groupement de jeunes avec les communes de Saint Fulgent et Saint André Goule d'Oie.

- U14/U15 : 56 joueurs *Educateur* : Joris Martin
 - U16/U17/U18 : 40 joueurs *Educateur* : Emmanuel Blanchard
- Cette année, nous avons engagé deux équipes U18 et deux équipes U15 en D1 et D3 ainsi qu'une équipe U14. Les personnes de l'USBB référentes au sein du groupement sont Alexis Jobard, Eric Petiteau et Thibaud Moulin.

DATES A RETENIR :

Dimanche 13 Juin 2021 :

Marche gourmande,
départ de Bazoges

Vendredi 18 Juin 2021 :

Assemblée générale à Bazoges

MANIFESTATIONS :

Nos dernières manifestations, la marche gourmande en juin et le tournoi de jeunes en septembre, n'ont pas pu avoir lieu et malheureusement nous devons aussi annuler notre tournoi Futsal en janvier 2021. Autant vous dire que notre trésorier n'a pas le sourire en cette période compliquée. Nous réfléchissons donc à d'autres activités pour réduire le manque de recettes.



SAISON 2020/2021 :

Pour démarrer cette nouvelle saison dans les meilleures conditions, nous avons dû mettre en place un protocole dans les deux stades avec l'accord des mairies de Bazoges et de Beaurepaire. Cela a permis à tous nos joueurs, des U7 aux seniors, de retrouver le plaisir des terrains tout en respectant les règles sanitaires.

Pour les Seniors, Jérémie Lardeux a démarré sa 5ème saison au sein du club. Il est accompagné de Rodolphe Gaborit et Eric Badreau pour l'équipe B, Antoine Chenu et Sylvain Gautier pour l'équipe C. Après l'élimination en Coupe, nous espérons que les équipes A et B retrouveront de meilleurs résultats en championnat et que l'équipe C continuera son bon début de saison. A l'heure où nous vous écrivons, la pratique du football est arrêtée jusqu'au 02 Décembre. Nous souhaitons pouvoir retrouver les terrains le plus rapidement possible.

En ce début d'année, vous avez pu remarquer les nouveaux maillots seniors UNIBET avec dix sponsors locaux qui ont participé à l'opération. Merci à tous.

La communication a évolué au sein de l'USBB. Un nouveau site www.usbb.fr a été mis en place. Une nouvelle page Facebook a été créée :

<https://www.facebook.com/Unionsportivebazogesbeaurepaire>.



Enfin, le Malpalu fait son grand retour cette année ! Le célèbre magazine de l'USBB revient pour vous présenter toutes les actualités du club sur un ton décalé.

Première édition GRATUITE !!

- ▶ En distribution libre sur demande et au bar lors des matchs de l'USBB.
- ▶ En version numérique sur Facebook et sur le site USBB.

Comment recevoir les éditions de janvier et de mai dans votre boîte aux lettres ?

- ▶ Récupérez un coupon d'inscription au stade et suivez les instructions.
- ▶ En cliquant sur le lien Helloasso sur Facebook ou sur le site de l'USBB

5€ les 2 prochains numéros.

Merci à Jean-Jacques, Louis et Charly de nous partager les infos du club.

A noter que nous sommes en permanence à la recherche de dirigeants, éducateurs, arbitres ou toutes autres personnes qui peuvent nous aider au bon fonctionnement de l'USBB. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas, venez nous rejoindre en contactant S. Barreateau au 06 76 91 58 00 ou A. Rézeau au 06 19 65 72 84.

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui nous accompagnent tout au long des saisons et lors de nos manifestations.

Merci aussi à tous les bénévoles et parents qui œuvrent pour le club : encadrer nos équipes de jeunes et seniors (semaine et/ou week-end), arbitrer, entretenir les locaux, aider sur les manifestations, etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du club www.usbb.fr et notre page Facebook

Prenez soin de vous et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Vive l'USBB !

NOUS SOMMES EN PERMANENCE À LA RECHERCHE DE DIRIGEANTS, ÉDUCATEURS, ARBITRES ...



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Section de BAZOGES EN PAILLERS

En cette période de crise sanitaire, la section UNC/AFN Soldats de France de BAZOGES a participé le 11 novembre avec la municipalité (effectif réduit à six personnes) à la commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'armistice de la fin de la guerre 1914/1918 et du 100^{ème} anniversaire de l'arrivée du soldat inconnu à l'ARC de TRIOMPHE. Nous nous devons de faire mémoire et de ne jamais oublier tous ceux qui ont combattu sous le drapeau français et ceux qui sont morts pour notre patrie lors de ce conflit mondial afin que la France reste un pays libre.

Par-delà les conflits de 1914/1918, de 1939/1945, la guerre d'Algérie et sur tous les territoires d'opérations extérieures où la France a participé, de trop nombreux français sont encore tués aujourd'hui pour notre patrie la France, sur notre sol et dans les territoires où nous sommes engagés. Nous nous devons de garder plus que jamais ce devoir de mémoire et nous unir à ces commémorations en leur honneur.

Ce jour-là, ce fût l'occasion pour la section de Bazoges-en-Pailliers de porter pour la première fois le nouveau drapeau UNC/AFN 1939/1945, Soldats de France OPEX, que la section vient d'acquérir en remplacement d'un drapeau usagé. Nous remercions pour leur aide financière : la municipalité de Bazoges-en-Pailliers, le conseil départemental de la Vendée et le conseil régional des Pays de la Loire.

Dans ces moments où les valeurs de l'Etat sont attaquées, il est important que le devoir de mémoire se perpétue. Nous avons tous un aïeul, un parent, un voisin ou un ami qui a participé à l'un de ces conflits. Venez nous rejoindre et participez aux moments forts de notre association.

A gauche, le nouveau drapeau UNC AFN Soldat de France ;
Devant le Monument aux Morts nouvellement déplacé.



THÉÂTRE Lézardscénique

En mars dernier, nous avons eu la chance de réaliser nos six représentations. La troupe des jeunes a joué la pièce « Les chipies » que les filles ont créée à l'aide de Séverine, leur professeure de théâtre. La troupe des ados a joué « Jardin Public » de Géraldine Menuet. Les adultes ont, quant à eux, joué « Une poussière dans le moteur » d'Anny Lescalier mise en scène par Eric Bonneau. Nous avons comptabilisé près de 600 entrées ; nous remercions les spectateurs et toutes les personnes qui suivent l'aventure de la troupe Lézardscénique de près ou de loin.

En juin, les jeunes ont pu reprendre les ateliers avec enthousiasme en respectant le protocole sanitaire après trois mois sans avoir pu se retrouver. Depuis septembre, c'est reparti avec 22 jeunes inscrits sur deux groupes. Séverine continue à intervenir pour les ateliers pour le plus grand bonheur de nos acteurs en herbe. Coté adultes, la troupe a repris aussi les ateliers sans pour autant préparer de pièce.

Comme pour beaucoup d'associations, il a été difficile de se projeter mais nous avons tout de même fixé quatre dates de représentations, sous réserve de l'évolution sanitaire. La priorité a été donnée aux groupes des jeunes donc ils seront les seuls à proposer quelque chose cette année. Si l'évolution de la situation ne permet pas aux ateliers de se dérouler correctement, ce sera toutefois compliqué de proposer une prestation. Notez tout de même les dates retenues : les 6, 7, 12 et 13 février.

En attendant de nous voir sur les planches, nous vous invitons à suivre notre page Facebook « Troupe de théâtre de Bazoges en Paillers Lézardscénique ».

Vous pourrez voir ou revoir nos vidéos des pièces des saisons précédentes. Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur, de santé et de rigolades pour cette nouvelle année 2021. Prenez bien soin de vous.

Contact : Troupe adultes : troupelezardscenique@gmail.com / Troupe enfants : petitslezards@gmail.com
Madeline Bonneau : 06 03 16 64 30



Après plusieurs mois de fermeture puis une réouverture le dimanche au mois de juillet, la bibliothèque avait retrouvé ses horaires habituels début septembre. L'équipe était ravie de pouvoir réinvestir le lieu, avec quelques aménagements toutefois. C'était sans compter un changement des conditions sanitaires et donc une fermeture pendant quelques semaines.

Depuis fin novembre, la bibliothèque a réouvert ses portes sous forme de drive. Celui-ci a lieu le dimanche matin de 10h30 à 12h. Vous pouvez rapporter vos documents et récupérer vos réservations*.

Nous remercions Caroline et Chloé de la Communauté de Communes ainsi que la municipalité pour leur écoute et leur aide.

L'équipe des bénévoles vous souhaite une belle année 2021 !



Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent leurs COUPS DE CŒUR :



"Les étincelles"
de Julien SANDREL

Ce troisième roman de Julien Sandrel, après « La Chambre des Merveilles » et « La vie qui m'attendait », est un registre différent. Il fait penser au film « Erin Brockovich ».

C'est l'histoire d'une jeune femme qui a perdu son père dans un accident de voiture en Colombie. Trois ans plus tard, elle va fouiller dans la caisse à souvenirs et va découvrir des messages codés laissés par son père. Et si celui-ci n'avait pas eu un accident ? aidée par son frère, la jeune femme se lance sur les traces de cette disparition.

Un livre plein de rebondissements et lu très rapidement !

*Pour réserver des documents (livres, DVD, magazines), vous pouvez le faire :
- Via le site internet : <https://mediatheque.ccfulent-essarts.fr>
- Par téléphone : 02 52 61 45 71
- Par mail : mediatheque@ccfulgent-essarts.fr



Association culturelle bazogaise LE PETIT MUSÉE

Malgré la Covid, le Petit Musée maintient le cap !

Entre deux confinements, les responsables ne sont pas restés inactifs : de nouveaux objets et outils à mettre en place de temps à autre, l'entretien des bâtiments, la tonte des abords et la réfection intérieure des portes et fenêtres...

Et, surtout le reportage de TV Vendée a remis en valeur quelques magnifiques pièces du musée comme la pierre de silex taillée telle une hache très effilée, l'ancienne pompe à essence (de Monsieur Gilbert), la forge et toutes les collections qui s'y rattachent.

À noter également que lors de cette saison, deux dimanches ont été animés musicalement avec un certain succès populaire.

Nous regrettons seulement l'annulation du vide grenier pour la journée du patrimoine du fait de la situation sanitaire.

Il est évident que lors des confinements, tout est à l'arrêt ; mais le moment venu, tout sera mis en œuvre pour recevoir les visiteurs et montrer l'intérêt porté aux souvenirs d'autrefois.

A bientôt,

Bonnes fêtes et bonne année 2021 !



LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année que nous venons de vivre restera sans doute dans nos mémoires !

Chacun de nous, jeune ou moins jeune, a sûrement vécu des moments difficiles (inquiétude, stress, solitude...).



Pour le Club de l'Amitié, les activités ont été très restreintes. En effet, seulement l'Assemblée Générale au mois de janvier et les minis-concours de belote de février et mars ont eu lieu. Depuis nous n'avons pu à aucun moment nous retrouver. Quelques « Paszogeais » ont cependant marché en septembre et octobre, avec les gestes barrières nécessaires bien évidemment.

Nul doute que, pour beaucoup, le lien social entretenu à l'occasion de toutes les manifestations habituelles aura bien manqué, mais aucun risque ne pouvait être pris.

Les rassemblements aux cours de l'été, s'avéraient compliqués. Et en 2021 ? Que pouvons-nous espérer ? Il faudra sans doute laisser passer l'hiver. **Le printemps nous apportera peut-être de bonnes nouvelles...Espérons le !** Si c'est le cas, nous pourrions alors envisager sereinement quelques animations à partir de l'été prochain.

Bon courage à tous !

Nostalgie quand tu nous tiens... Voici une photo du repas de NOËL 2019 du club de l'Amitié avec une animation proposée par LES VENDEENS EN FETE !



"Débutants"

de Catherine BLONDEAU

Comment les destins de Peter, traducteur londonien, Nelson, archéologue sud-africain et Magda, jeune polonaise propriétaire d'une maison d'hôte peuvent-ils se rejoindre en Dordogne, en ce mois de juillet 2004, à l'occasion de l'inauguration du Musée national de Préhistoire ?

Telle est l'ambition de Catherine Blondeau dans ce premier roman foisonnant où les destins individuels sont pleinement inscrits dans l'histoire du monde.

Avec Peter, jeune homosexuel vivant à Londres dans les années 80, nous découvrons les bouleversements des années Sida et des émeutes raciales.

Nelson, dont le père était membre de l'ANC de Nelson Mandela, a dû fuir l'Afrique du Sud avec sa mère au temps de l'apartheid et se réfugier en France. Il décide d'y retourner dans les années 90 et vivra de l'intérieur la fin de l'apartheid et les travaux de la Commission vérité et réconciliation.

Enfin, Magda est née dans une famille partagée entre la France et la Pologne. Ses grands-parents, émigrés en France de l'entre-deux guerres, retournent en Pologne après la seconde guerre mondiale, portés par l'espoir de construire une société nouvelle. Ivre de liberté, Magda ne veut laisser à personne le soin de régenter sa vie.

Malgré la violence des sociétés dans lesquels ils vivent, les héros de ce roman sont pleins d'humanité. Grâce à eux, ce roman est aussi un roman d'amours et d'amitiés au cœur d'un petit village de Dordogne.





AUTOUR de la PLACE NOTRE DAME

- Suite et fin -

Pendant le réaménagement de la Place Notre Dame, nous vous avons décrit, dans les bulletins précédents, l'évolution de la vie bazogeaise dans cette partie du bourg. Un changement important dû surtout à la reconstruction de l'église rue de la Vendée. Ce déplacement de la vie religieuse a entraîné celui de toutes les activités commerciales.

Nous voulons terminer notre rétrospective par deux thèmes : le pèlerinage à Saint Mathurin et le souterrain refuge.

LE PÈLERINAGE À SAINT MATHURIN

Saint Mathurin, honoré à Bazoges-en-Paillers, le 10 mai, était l'objet d'un pèlerinage immémorial.

Autrefois, tous les ans, le 10 mai, on voyait arriver, dès les premières heures du jour, de nombreux étrangers dans l'espoir d'obtenir, pour eux-mêmes ou pour ceux qui leur étaient chers, des faveurs corporelles ou spirituelles. Tous les enfants, en particulier, lui sont voués en mémoire sans doute d'une grâce insigne obtenue anciennement par son intercession pendant une épidémie de croup. D'après une tradition assez sérieuse, vers 1620, cette implacable maladie emportait beaucoup d'enfants. Dans ces fatales conjonctures, on eut recours à saint Mathurin, on porta sa statue en procession et le fléau cessa immédiatement. Depuis ce temps, jamais le croup n'aurait fait mourir d'enfants à Bazoges. C'est peut-être pour consacrer ce souvenir qu'aux pieds d'une vieille statue du saint, qu'encore aujourd'hui, on voit un petit enfant à genoux, les mains jointes, regardant son charitable protecteur d'un air suppliant.

HISTOIRE DE SAINT MATHURIN

On connaît seulement un récit légendaire de la vie de saint MATHURIN.



Au bas de la statue, l'enfant qui implore saint Mathurin.

Il serait né à LARCHANT (Seine et Marne). Son père aurait été chargé par Maximilien, empereur de Rome (285-310 Après JC), de persécuter les chrétiens. Mathurin, prêtre à 20 ans aurait été instruit à la religion du Christ par l'évêque Polycarpe. Les émissaires de l'Empereur vinrent chercher saint Mathurin à Larchant pour l'emmener à Rome.



Statue en Bois de saint Mathurin

Là, il guérit les malades et sauva la fille de l'empereur Théodora. Mort le jour de Calendes (1^{er} novembre), enterré à Rome, son corps serait remonté de terre. Il fut alors transporté et enterré à Larchant, comme il l'avait demandé.

Sur son tombeau de nombreux miracles se produisirent et cela fut à l'origine d'un très important pèlerinage au Moyen-Âge qui fait que sa vénération soit arrivée jusqu'à Bazoges-en-Paillers.

LA LÉGENDE DE SAINT MATHURIN

Écrit par Henri du Bocage : Auteur dramaturge français de la fin du 19^{ème} siècle.

Cette légende fait allusion au pèlerinage organisé tous les ans, le 10 mai, à Bazoges-en-Paillers au début du XVII^{ème} siècle. Nous vous proposons cinq strophes sur les onze écrites :

3

A bazoges - humble village -
Là-bas au fond du Bocage -
Jadis, vers Saint Mathurin,
De partout à plein chemin,
On accourait. On l'invoque
Même encore à notre époque.

A ce sujet, je transcris
La légende du pays.

4

Un jour - de longues années,
Depuis se sont écoulées,
C'était en mil six cent vingt -
Dans Bazoges il advint
Que la mort fit grand ravage :
Sur les habitants du village
S'était abattu le croup
Qui les fauchait coup sur coup

6

Or, il était à Bazoges,
Dans l'église sous l'horloge,
Une statue en bois peint :
Celle que Saint Mathurin;

De tout temps, cette statue
Vieille et toute vermoulue,
Était pour les malheureux
L'objet d'un culte pieux

8

Ce fut donc, plein d'assurance,
Qu'en cette triste occurrence,
Pour arrêter le fléau
Qui désolait son troupeau,
Le curé montant en chaire,
Dit : "Mes Frères, il faut faire,
En commençant dès demain,
Neuvaine à Saint Mathurin"

10

La chose est bien certaine -
A la fin de la neuvaine,
Tous les enfants du pays,
A l'instant furent guéris
Et - fait tout aussi notoire -
Depuis l'on a point mémoire
Qu'à Bazoges le fléau
Ait atteint un seul berceau !



UN SOUTERRAIN À BAZOGES EN PAILLERS

Souterrain de la vieille place

Depuis très longtemps, une légende veut qu'un souterrain partant de ce quartier gagne le château du Puy Greffier et à cela s'ajoute la classique histoire du trésor.

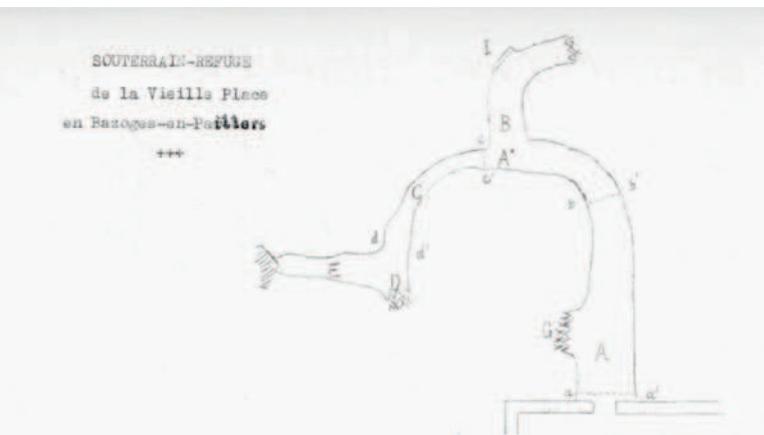
Le 24 juin 1945, un souterrain refuge est découvert en périphérie de la vieille place coté Est !

Après la visite de quelques personnes, le propriétaire par nécessité pour son bétail, le fait aussitôt combler.

Voici le résumé de la visite ; document écrit par Joseph LIMOUSIN, un habitant de Bazoges en Pailers :

L'entrée de forme ogivale est faite de blocs de granit taillés en clé de voûte. Il y a ensuite une entrée de bonne dimension : 2.50 m de large à 1.80 m de haut pour se réduire à 1.10 m par 1.60 m à quelques mètres. Suit un labyrinthe de galeries en E dont l'une est obstruée par des éboulis. A l'extrémité, une dernière branche en pente ascendante s'évase vers une forme rectangulaire de 0.70 m x 0.50 m obstruée par un bloc de granit.

D'après les explications fournies, on peut comprendre que l'ensemble visité est taillé dans un granit feuilleté et assez dur et ne dépasse pas les 20 m de long.

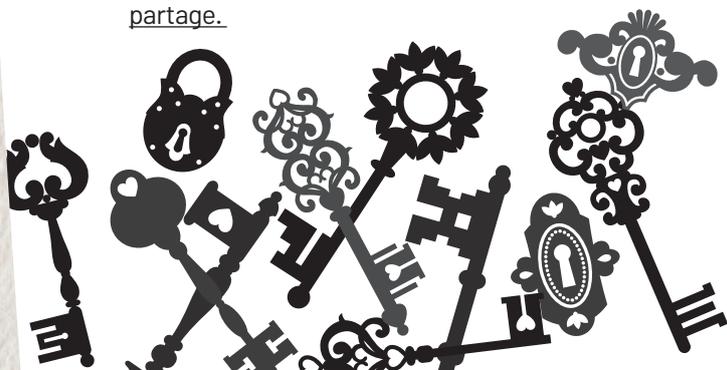


Des questions pour l'instant sans réponse se posent :

- Ce souterrain refuge est-il antérieur à son entrée ?
- Appartenait-il à un ancien château féodal construit puis démolit à son emplacement (comme l'affirme Jean LAGNIAU) pour y jouer un rôle de secours ?
- Avait-il une longueur conséquente avec une ou plusieurs issues ?

Pour l'instant le mystère demeure...

Merci à Louis-Marie GIRARDEAU ; Jean-Claude CHAMPIN et Denis BOSSARD pour les recherches et ce précieux partage.



BAZOGES EN CHIFFRES - 2020

18 NAISSANCES :

(3 publications non autorisées et jusqu'en novembre 2020)

LE KERNEC	Joshua	3 janvier
CHENU	Sacha	7 janvier
MOREAU	Adèle	1 février
BARON	Léon	9 février
BOSSOREIL	Gabin	19 février
JUGIEAU	Jules	24 février
L'HOPITALIER	Nathan	11 mars
GAUTIER	Augustin	30 mars
DROUIN	Liam	19 avril
BROCHOIRE	Naëlle	14 juillet
GAUTRON	Adèle	22 juillet
DURANDET	Léa	7 août
GAUBERT	Axel	15 septembre
TENET	Maël	28 septembre
RETAILLEAU	Raphaël	15 octobre



3 DÉCÈS :

CANZI	Pietro Vito Leonardo	2 juin
FRIOUX	André-Marie Gérard Louis Joseph	12 août
SAIBRON	Jean-Claude	22 août



6 MARIAGES :

& TEXIER	Clément Gilles Serge	25 janvier
& BOUCHEREAU	Betty Line Irène	
& MIGNET	Guillaume Philippe	7 mars
& GARANDEAU	Camille Eugénie Marine	
& DECERS	Thomas Julien Claude	18 juillet
& ALLIER	Blandine M-Brigitte Jeanne	
& LIAIGRE	Olivier Marianne Maurice	14 août
& KADJO	Amenan Clarisse	
& LIAIGRE	Nicolas Jacques François	22 août
& BORDET	Aurélié Christelle Marie	
& EPURE	Constantin-Catalin	12 sept.
& RIBOULET	Pauline Annie Marie	

CHOUETTE RECETTE

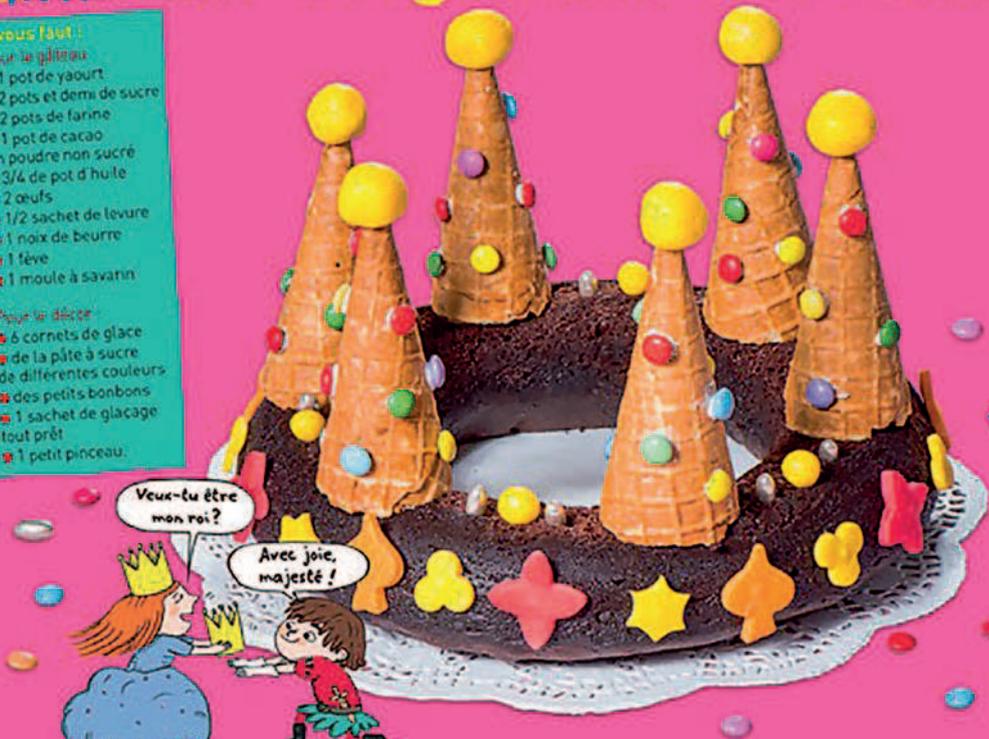
Le gâteau des rois

Il vous faut :

- Pour la pâte :
 - 1 pot de yaourt
 - 2 pots et demi de sucre
 - 2 pots de farine
 - 1 pot de cacao en poudre non sucré
 - 3/4 de pot d'huile
 - 2 œufs
 - 1/2 sachet de levure
 - 1 noix de beurre
 - 1 fève
 - 1 moule à savarin

Pour le décor :

- 6 cornets de glace de la pâte à sucre de différentes couleurs
- des petits bonbons
- 1 sachet de glaçage tout prêt
- 1 petit pinceau



1 Versez le yaourt dans un saladier, rincez le pot : il sert de doseur. Ajoutez le sucre et les œufs, battez bien. Ajoutez la farine, le cacao, la levure et mélangez. Puis l'huile et mélangez encore.



2 Versez la pâte dans le moule beurré, ajoutez la fève et mettez au four à 180° (th. 6) pendant 20 minutes. Faites fondre le sachet de glaçage au bain-marie.



3 Découpez des formes en pâte à sucre. Avec le glaçage, collez au pinceau les bonbons et les formes sur les cornets et le gâteau. Puis enfoncez légèrement les cornets sur le gâteau. C'est prêt !

POUR UN HIVER AU TOP !

Prenez un petit déjeuner complet

Sélectionnez des fruits et légumes de saison gorgés de vitamines et minéraux

Faites des repas équilibrés et privilégiez le fait-maison

Préparez votre système immunitaire :
 • Compléments alimentaires
 • Produits de la ruche (miels, gelée royale, pollen...)

Continuez de bouger à votre rythme et selon vos envies

Régulez votre sommeil et prenez du temps pour vous

9 bonnes habitudes quotidiennes qui changent tout

- 1** 1h d'exercices
- 2** 2L d'eau
- 3** 3 tasses de thé
- 4** 4 couleurs dans l'assiette
- 5** 5min de méditation
- 6** 6 musiques motivantes
- 7** 7min de rire
- 8** 8h de sommeil
- 9** 9 pages de lecture

MOTS MÊLÉS - BONNE ANNÉE

Retrouve les mots cachés dans la grille. Ils sont écrits :

- De gauche à droite
- Horizontalement et verticalement

A	J	B	O	N	N	E	E	V	D	D	B
N	M	E	C	I	F	I	T	R	A	Z	Ç
A	C	E	E	S	U	F	P	M	A	E	A
F	E	U	G	C	A	Ç	M	W	S	D	N
L	E	V	U	O	N	R	O	U	F	R	N
P	Z	P	K	T	Q	T	C	D	W	A	E
N	O	L	L	I	E	V	E	R	H	T	E
P	L	K	R	L	F	V	D	O	G	E	K
Ç	I	Y	P	L	D	N	V	O	J	P	H
M	D	O	C	O	N	F	E	T	I	S	L
I	T	I	U	N	I	M	P	N	R	B	Y
K	Y	I	F	S	M	F	E	T	E	H	X



BONNE ANNEE FETE PETARD FUSEE	NOUVEL AN REVEILLON CONFETIS COTILLONS	FEU ARTIFICE CHAPEAU MINUIT DECOMPTE
---	--	--

LES SERVICES

MAIRIE

1, Place de l'Église ☎ 02 51 07 73 32
 🌐 www.bazoges-en-paillers.fr

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermé	
MARDI	9h00-12h00	
MERCREDI	9h00-12h00	14h00-18h00
JEUDI	9h00-12h00	
VENDREDI	9h00-12h00	14h00-18h00
SAMEDI*	9h00-12h00	

*Fermeture les samedis de juillet et août

POSTE

Rue de la Vendée ☎ 02 51 07 79 00

	MATIN	APRÈS-MIDI
Du LUNDI au VENDREDI	Fermé	13h30 - 16h15

Levée du courrier : l'après-midi à 15H30
 et le samedi matin à 9H00.

ECOLE PRIVÉE Saint Pierre

Direction : GROLLIER Evelyne
 15, Rue d'Anjou ☎ 02 51 07 79 96
 🌐 bazogesenpaillers-stpierre.fr

CENTRE PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS "La Cabane à rires"

Direction : Anne MANDIN
 11, Rue d'Anjou ☎ Tél : 02 51 07 79 67
 🌐 www.lacabaneaires.fr

LA PAROISSE

SAINT JEAN LÈS PAILLÉ

12 Place de l'église, Bazoges en Paillers ☎ 02 51 42 62 31
 ✉ stjeanpaille@wanadoo.fr
 Paroisse : Saint Jean Lès Paillé
 Diocèse : Luçon

RESTAURANT SCOLAIRE

Cantinière : CLERGEAU Béatrice
 2, Rue des Mauges ☎ 02 51 07 71 37

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ce service est géré par la communauté des communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

Sur leur site www.ccfulgent-essarts.fr, vous y trouverez les informations concernant :

- ▶ Les ordures ménagères,
- ▶ Les déchèteries (*penser à demander une carte d'accès*),
- ▶ Le tri sélectif.

Avant l'utilisation du service, une fiche de collecte est à compléter et déposer en mairie.

Tél. service environnements déchets : 02 51 42 79 31
 Vous pouvez obtenir des sacs jaunes à la mairie.

HORAIRES DÉCHÈTERIES

	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussetière (Chavagne en Paillers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

**SOUS RÉSERVE
DES CONDITIONS
SANITAIRES RÉUNIES**

JANVIER

Jeudi 14 Assemblée Générale - les Baminous - Chavagnes en Paillers
Jeudi 21 Assemblée Générale - Club de l'Amitié - Foyer communal

FÉVRIER

Samedi 6 | Dimanche 7 Représentation théâtrale - Troupe Lézardscénique - Salle des Mottais
Vendredi 12 | Samedi 13
Vendredi 5 Assemblée Générale - UNC - Foyer communal
Samedi 6 Concours de belote - Tennis - Foyer communal

MARS

Jeudi 18 Assemblée Générale - La Cabane à rires - Foyer communal
Samedi 20 Carnaval - APEL
Jeudi 25 Repas pascal - Le Club de l'Amitié - Salle des Mottais

AVRIL

Lundi 5 Chasse aux œufs - Conseil Municipal des Enfants
Samedi 17 | Dimanche 18 Week end Structures gonflables - La Cabane à rires - Salle de sports
Dimanche 25 Loto - OGEC - Salle des Mottais

MAI

Samedi 15 | Dimanche 16 Préveil - Comité des fêtes

JUIN

Samedi 5 Forum des associations
Lundi 7 Pique-nique - Club de l'Amitié
Dimanche 13 Marche gourmande - USBB- Beaurepaire
Lundi 14 Pique nique - Pas'zogeais
Vendredi 18 Assemblée Générale - USBB- Foyer communal
Dimanche 20 Kermesse - OGEC
Dimanche 25 Sortie - Moto Club

JUILLET

Jeudi 22 Fête de l'été - La Cabane à rires - Salle des Mottais





Bonne
Année
2021

BETZOGES
en Paillers